

COOPERATION ENTRE
L'UNION EUROPEENNE
ET
L'UNION DES COMORES
RAPPORT ANNUEL CONJOINT
2004

06.04.06

CONTENU

	Pages
1. RESUME	3-4
2. MISE A JOUR DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE	4-9
2.1 Mise à jour de la situation politique	4
2.2 Mise à jour de la situation économique	4-7
2.3 Mise à jour de la situation sociale	7-9
3. AGENDA DE DEVELOPPEMENT DU PAYS PARTENAIRE	9-13
4. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET ACTUELLE	13-21
4.1 Secteurs de concentration	13-19
4.2 Secteurs hors concentration	19-20
4.3 Utilisation de l'enveloppe B	20-21
4.4 Autres instruments	21-24
5. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES SUIVANTES	24
6. DIALOGUE ENTRE LE PAYS ET L'ORDONNATEUR NATIONAL (ON) ET LES ACTEURS NON ETATIQUES (ANEs) ET COORDINATION DES DONATEURS	24-25
6.1 Dialogue entre le pays et l'ordonnateur national (ON) et les acteurs non étatiques (ANEs)	24-25
6.2 Coordination des bailleurs de fonds	25
ANNEXES	
Annexe 1	Cadre d'intervention pour le secteur de concentration 9ème FED
Annexe 2	Chronogramme prévisionnel d'activités pour le secteur de concentration 9ème FED
Annexe 3	Calendrier indicatif des engagements et décaissements (mis à jour mars 2005)
Annexe 4	Matrice des bailleurs de fonds
Annexes 5 à 8	Situation financière du 6ème au 9ème FED (subventions)
Annexe i	Profil environnemental
Annexe ii	Profil des migrations

1. RESUME

Avec une population estimée à 560 442 habitants sur une superficie de 2 236 km², avec une densité moyenne de 301 habitants au km² - l'une des plus élevées d'Afrique- et un PIB de 404,56 Euros par habitant, l'Union des Comores se classe parmi les pays les moins avancés de la planète. L'instabilité politique qui caractérise les Comores depuis l'indépendance, les difficultés des finances publiques et une économie en récession ont empêché pendant longtemps toute amélioration des conditions sociales de la population.

Cependant, en 2004, de nombreuses améliorations sont survenues au niveau politique en faveur d'une unité nationale. En particulier, on notera les élections législatives au niveau de l'Union et des îles autonomes et l'établissement de la Cour Constitutionnelle qui laissent présager un meilleur avenir pour le pays. Par ailleurs, le pays bénéficie d'un fort soutien de l'UE sous forme d'un Fonds Fiduciaire auquel peuvent prétendre les activités éligibles dans le cadre du renforcement des institutions politiques et économiques.

Le budget consolidé pour 2005, adopté par l'Assemblée de l'Union en décembre 2004, ouvre la voie à un programme de surveillance avec le FMI, et par la suite à une Facilité de Réduction de Pauvreté et Croissance (FRPC) ainsi qu'à l'éligibilité du pays à l'initiative PPTE, très importante dans un contexte de dette élevée.

L'Union Européenne a levé les mesures de suspension de la coopération depuis juillet 2002. Cette reprise a abouti à la signature du PIN 9^{ème} FED d'une enveloppe de 27 millions d'Euros, dont 20 millions pour l'enveloppe A du 9^{ème} FED. Cette allocation sera utilisée pour l'intervention dans un secteur de concentration, l'éducation, à hauteur de €16m, et le reste (4m initialement prévus plus 6,25m de reliquats) pour un programme de coopération décentralisée. Le processus de Revue à Mi Parcours du document de stratégie de coopération UE – Comores sous le 9^{ème} FED a eu lieu en 2004, avec comme conclusion, le maintien de la stratégie avec la concentration de l'aide au secteur de l'éducation et des allocations initiales.

Le choix du secteur de l'éducation découle du fait que les Comores affichent des taux de scolarisation comptant parmi les plus faibles de la région. On observe notamment un retard des filles (61%) par rapport aux garçons (71%) en matière de taux net de scolarisation - admission au primaire- (chiffres 2002/2003), lié au contexte familial, au processus de sélection des enfants à scolariser, au bas niveau d'éducation de la mère, et à l'incidence des structures traditionnelles. Les déficiences du système sont quantitatives (insuffisance des capacités d'accueil, faible taux de scolarisation) et qualitatives (médiocre qualité de l'enseignement, insuffisante formation des enseignants, taux de redoublement et d'abandon très élevé : 25,5% de réussite à l'entrée en sixième, 14,0% pour le BEPC et 29,0% d'admis au baccalauréat pour l'année 2002) à tous les niveaux.

Au niveau régional les Comores bénéficient des fonds communautaires au titre de leur participation dans les programmes mis en œuvre, soit par la Commission de l'Océan Indien (jusqu'au 8^{ème} FED), soit directement des activités découlant des programmes touchant toute la région Est et Sud Afrique (ESA). Pour ces derniers, la coordination est effectuée par le Comité Interrégional de Coordination, organisme basé au COMESA pour la gestion de l'enveloppe régionale du 9^{ème} FED allouée à la région élargie COI / COMESA/ EAC / IGAD.

Pour ce qui est des perspectives en matière de coopération, le projet de Proposition de Financement pour le secteur de concentration 9^{ème} FED, Education, est actuellement dans le circuit d'approbation. Cela signifie qu'avec l'approbation de la Proposition de Financement

Education, 80% du PIN est engagé en 2005. De plus, l'instruction du programme de coopération décentralisée devra être finalisée au cours de l'année 2005. Le montant disponible sous l'enveloppe B pourra être absorbé par une éventuelle utilisation sous FLEX.

2. MISE A JOUR DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

2.1. Mise à jour de la situation politique

Suite à la double crise séparatiste et institutionnelle qu'a connu le pays en 1997, de conférence en conférence et sous l'égide de la communauté internationale, les comoriens ont mis fin à 5 années d'instabilité, d'incertitude et de méfiance, grâce à un dialogue franc, démocratique et constructif qui a abouti à la réconciliation nationale.

Après l'adoption par référendum de la nouvelle Constitution qui accorde une large autonomie aux îles et devant consolider l'unité et l'intégrité territoriale du pays, un Accord sur les dispositions transitoires a été signé à Moroni le 20 décembre 2003.

Ces importants efforts déployés, pour la réunification du pays, ont permis la mise en place de nouvelles institutions :

- les élections législatives (assemblées des îles et de l'Union) se sont tenues en mars/avril 2004 ;
- un nouveau gouvernement a été formé en juillet 2004, avec une représentation effective de toutes les sensibilités comoriennes dans la gouvernance nationale, auquel cependant la Grande Comore a refusé de participer ;
- la nouvelle assemblée nationale, mise en place en juin 2004, a adopté à la mi-novembre 2004, toutes les lois organiques ; celle relative aux compétences (exclusives et à partager) de l'Union et des îles a été adoptée en février 2005.
- l'établissement de la Cour Constitutionnelle

Au mois de décembre 2004, les députés de l'Assemblée Nationale ont voté le Budget 2005 qui est en fait un budget consolidé reflétant la contrepartie de cette dévolution des compétences, à savoir la définition des quotes-parts sur les recettes dites à partager comme suit :

- Union : 33,8%
- Ngazidja : 30,7%
- Anjouan : 26,8%
- Mohéli : 8,7%

Il est prévu que ces quotes-parts pourront être revues sur la base de la nouvelle loi sur les compétences.

2.2. Mise à jour de la situation économique

L'année 2004 a été une année difficile pour l'économie des Comores. La production des cultures de rente est restée morose. Elle a été marquée par l'effondrement des cours mondiaux de la vanille et la réticence des banques à financer la production de ce produit, décourageant ainsi les opérateurs à s'engager dans la campagne 2004. De même, l'activité touristique a chuté. L'investissement a stagné et le taux d'épargne national brut a chuté pour atteindre un

niveau très faible. Par ailleurs, suite à l'augmentation des prix de produits pétroliers, l'inflation a connu une forte accélération par rapport au 1^{er} semestre 2004 et se situe à 4,3%. Cette situation se traduit par un ralentissement de l'activité économique et une révision à la baisse du taux de croissance du PIB de 2,5% en 2004 contre 2,9% en 2003.

En matière de *finances publiques*¹, l'année 2004 a été marquée par la mise en application de l'Accord (du 20 décembre 2003), sur le partage des compétences notamment, les quotes-parts au niveau budgétaire. Toutefois, le mécanisme de partage a été contourné au 1^{er} semestre de l'année pour faire face, entre autres, aux paiements des salaires des agents de l'Etat, financer l'achat de 6 groupes électrogènes pour la centrale de Voidjou (Moroni) et enfin pour le paiement de l'installation du téléphone cellulaire.

- Les *recettes intérieures* recouvrées en 2004 ont atteint 22,445 milliards de FC soit 15,3% du PIB² contre 22,289 milliards de FC (soit 15,2% du PIB) en 2003, en hausse de 0,41% par rapport aux prévisions. Cette tendance est liée en partie aux transferts de recouvrement des recettes dévolues aux îles non prises en comptes avant et à la mise en application bien que tardive des quotes-parts sur le partage budgétaire.
- Les *dépenses courantes* sont de 15,4% du PIB (22,547 milliards de FC), soit une hausse de 4,26% par rapport aux prévisions. Cette augmentation est due essentiellement à l'installation de nouvelles institutions et au recrutement de leur personnel. A elle seule, la *part des salaires* représente 56% du total des dépenses courantes.

Par ailleurs, l'installation de la nouvelle centrale électrique et du téléphone cellulaire ont entraîné une hausse sensible des dépenses d'investissement (soit 11,26% du montant total des dépenses d'investissements) qui sont financées sur fonds propres.

- La crise économique sévère que connaît les Comores, ces dernières années, a aggravé l'accumulation des arriérés sur le *service de la dette*. A la fin septembre 2004, l'encours de la dette extérieure est évalué à 103,106 milliards de FC y compris 26,880 milliards de FC d'arriérés dus principalement à la BAD et à la BADEA. Ce montant de la dette extérieure représente 71% du PIB (contre 93,08% en 2003) et équivaut à 520% des exportations des biens et services de l'Union des Comores.
- Le *Programme d'Investissements Publics* (PIP) de 2004, s'élève à 13,715 milliards de FC (contre 12,800 milliards de FC en 2003); et l'exécution financière dudit programme est de 7,566 milliards de FC, soit 55,2% (contre 64,4% en 2003) du taux global d'exécution. Etant une priorité, c'est le secteur *social* qui a connu le plus fort taux d'exécution (81,0%), suivi du secteur *productif* (59,7%) et du secteur *administratif* (45,1%); c'est le secteur *infrastructure* qui a enregistré le plus faible taux d'exécution (43,4%), malgré une hausse sensible des fonds d'investissement par priorité dans ce secteur, en particulier pour les 3 axes :
 1. Energie : Achat de groupes électrogènes par la compagnie nationale d'électricité (Société MAMWE), extension du réseau électrique et appui à la Société Comorienne des Hydrocarbures (860 millions de FC)
 2. Télécommunication : investissement de station radioélectrique (téléphone mobile), transmission/lignes, réhabilitation et construction ou aménagement des bâtiments (3,403 milliards de FC)
 3. Transports : construction de l'Aérogare de Hahaya, mise aux normes OACI et le Fonds d'Entretien Routier (1,557 milliards de FC)
- Au *niveau commercial*, la pression à la hausse des importations observée au 1^{er} semestre 2004, s'est poursuivie au 2nd semestre, pendant que les exportations se

¹ Source: Aide Mémoire du FMI (16.09.2005): indicateurs économiques et financiers des opérations financières consolidées de l'Etat

² Le PIB de 2004 a été révisé; il est de 146 319 au lieu de 148 557 (millions de FC) selon l'aide mémoire du FMI.

détérioraient, portant le déficit commercial de 17,6 milliards de FC en 2003 à 26,6 milliards de FC en 2004, représentant respectivement 12,7 et 18,2% du PIB. En 2004, les importations s'élevaient à 32,4 milliards de FC par rapport à des exportations 7,3 milliards de FC.

Le taux de couverture a chuté passant de 42% en 2003 à 22% en 2004.

En effet, durant toute l'année 2004, les exportations ont accusé un fort repli (baisse de 42% par rapport à 2003) en raison notamment, de la chute de la demande de vanille et de l'appréciation de l'Euro par rapport au dollar américain, alors que la hausse des importations s'est poursuivie (progression de 12%) toute l'année; cette hausse étant liée aux importations du riz, de ciment et des produits pétroliers.

- Suivant ces éléments, le *solde primaire intérieur* s'est fortement dégradé et devient ainsi déficitaire ; il est de 0,5% du PIB (contre un solde excédentaire de 0,5% du PIB en 2003), équivalent à 2% d'intérêt sur la dette extérieure.

Dans ce contexte et avec un PIB de 404,56 € par habitant, les Comores sont classés au niveau de l'Indice de Développement Humain au 136^{ème} rang sur 174 pays ; selon l'enquête intégrale réalisée en 2004, le taux de pauvreté est de 45,60% (contre 54,7% en 2003) et le taux de chômage est de 13,5%. Ainsi, malgré l'important effort pour accomplir les réformes institutionnelles et politiques, dans le domaine économique, les réformes structurelles ont peu progressé notamment, dans la mise en œuvre des actions de lutte contre la pauvreté, telle que définie dans le DSRP-I (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté).

Au niveau macroéconomique, malgré une tentative de mener une politique d'assainissement des finances publiques, le déficit budgétaire reste chronique et l'Etat reste insolvable, sans possibilité de contracter de nouveaux prêts. Ce déséquilibre des finances publiques ainsi que la dette extérieure et intérieure (environ 8,1 milliards de FC d'arriérés de salaires) continuent d'être une contrainte très lourde, pour la relance de la croissance du pays. Et il convient de souligner, que la mise en place de nouvelles institutions (Assemblée nationale et des îles, Cour constitutionnelle, ...) et l'autonomie élargie des îles, préconisée par la nouvelle Constitution de l'Union des Comores, ont entraîné un redéploiement des agents et de nouveaux recrutements, et par conséquent, une augmentation des dépenses budgétaires, notamment de salaires, soit 12,631 milliards de FC en 2004 contre 9,804 milliards de FC en 2003.

Face à cette situation, les Comores ont entamé des négociations avec les instances concernées, pour la mise en place d'un programme permettant de faciliter le dialogue avec les organisations multilatérales et les bailleurs bilatéraux, et accéder à de nouvelles aides à des taux concessionnels. C'est un préalable à la négociation d'un programme pouvant bénéficier de l'appui des institutions de Brettons Woods, dans le cadre de la FRPC, et d'accéder à la Facilité Elargie en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Et c'est dans cet esprit, que la Direction nationale de la Dette publique a bénéficié de l'assistance de Debt Relief International (DRI) en 2004, pour mieux évaluer l'enregistrement des données, former le personnel à l'utilisation du logiciel d'analyse Debt pro, et vérifier les progrès effectués dans l'élaboration d'un manuel de procédures en gestion de la dette.

De fait, la pauvreté reste endémique aux Comores et sa réduction constitue un des éléments primordiaux de la stratégie du Gouvernement. A cette fin, une mise à jour du plan d'action du DSRP-I est préparée dans un cadre à moyen terme 2005-2007 dans les 5 axes stratégiques :

- Créer les conditions d'un développement économique durable ;
- Relancer le secteur privé ;

- Développer les filières agroalimentaires ;
- Renforcer la gouvernance, la justice et la sécurité ;
- Améliorer le capital humain.

2.3. Mise à jour de la situation sociale

En matière de santé, des progrès ont été réalisés, au cours de ces vingt dernières années. Cependant, plusieurs dimensions de l'accès à la santé des individus révèlent une certaine précarité. L'offre de santé ne semble pas, en effet, en mesure de satisfaire la demande. Les infrastructures sanitaires notamment, demeurent quantitativement et surtout, qualitativement insuffisantes. Les moyens alloués (4,60 % du budget de l'Etat) sont trop limités et ne permettent pas d'entretenir les infrastructures sanitaires publiques, de former et d'embaucher un personnel adéquat, d'autant plus que la couverture de la sécurité sociale formelle est très restreinte.

S'agissant de la prévalence du VIH/SIDA aux Comores, elle est encore très faible ; mais le défi à relever consiste à contenir le taux de prévalence au niveau actuel, en renforçant les mesures de prévention et de surveillance, y compris la promotion de la sécurité transfusionnelle, et celles de prises en charge effective des malades.

Selon le Ministère de la santé, « il existe dans l'Archipel plusieurs facteurs favorisant la propagation du virus du VIH/SIDA, entre autres, la progression des MST, la précocité des premiers rapports sexuels (15-20 ans) et la pauvreté » ; les différentes études réalisées aux Comores prouvent que c'est le sexe féminin qui reste le plus touché par la maladie, avec une pointe particulière chez les 20-24 ans.

En 16 ans de surveillance épidémiologique (1^{er} dépistage en 1988), sur 150 000 tests effectués, il y a 75 cas dépistés (contre 71 cas en 2003) et on dénombre 30 décès (contre 29 personnes décédées en 2003).

Le taux de prévalence est resté stable à 0,12% durant ces 3 dernières années ; mais si rien n'est fait, la maladie pourrait se propager rapidement.; le contexte sociopolitique, la dégradation de la situation économique, la diminution significative et continue de l'âge du premier rapport sont en faits, des facteurs de propagation du virus qui risque d'être fatale pour le pays, à court terme.

Mais dans tous les cas, suivant la revue annuelle des activités de santé (décembre 2004) et le document de politique nationale de santé (validée en février 2005), le paludisme reste la 1^{ère} cause de mortalité aux Comores avec plus de 32% en zone rurale et 25% en zone urbaine.

Au niveau de l'Education et de la formation les taux de scolarisation restent parmi les plus faibles de la région. On observe également un retard des filles (61%) par rapport aux garçons (71%) -chiffres de 2002/2003- en matière de scolarisation (admission au primaire), lié au contexte familial, au processus de sélection des enfants à scolariser, au bas niveau d'éducation de la mère, et à l'incidence des structures traditionnelles.

Fondamentalement, des déficiences quantitatives et qualitatives du système éducatif altèrent la formation de capital humain.

Malgré les progrès réalisés (Etats Généraux de l'Education, année scolaire 2003/2004 régulière avec tenue des examens dans l'ensemble des établissements publics), les résultats restent encore très insuffisants ; en effet, il y a eu pour l'année 2004, 35,12% de réussite à l'entrée en sixième, 14,5% au BEPC et 31,29% au baccalauréat. De plus, les grèves des professeurs qui ont eu lieu en 2004 ont beaucoup perturbé l'année scolaire. Ces grèves continuent sporadiquement à Anjouan.

Certes, le Gouvernement est convaincu de la nécessité d'améliorer le capital humain ; il s'efforce d'augmenter la part du budget allouée au secteur de l'éducation (13,61% contre 8,87% en 2003) et a fermement décidé de réduire les dépenses de salaires et de sécurité au profit des secteurs prioritaires, notamment l'éducation, en vue d'assurer un développement de l'éducation, en adéquation avec les besoins socialement exprimés. Mais, les besoins sociaux vont en augmentant, avec une population à scolariser dont le taux moyen d'accroissement annuel est de 3,7%. Ainsi, et dans tous les cas, le défi dans le secteur de l'éducation reste, d'une grande ampleur et il ne pourra pas être relevé, sans l'intervention des bailleurs de fonds.

A cette fin, l'Union des Comores vient de soumettre à l'Union Européenne, une Proposition de Financement « Secteur de concentration Education » du PIN 9^{ème} FED, en novembre 2004, pour pouvoir permettre l'essor du système éducatif comorien, pourtant en forte expansion.

BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

Type	Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	Observations
Impact	1. Proportion de la population disposant de moins d'un USD par jour.	54,7%	n/d	n/d	n/d	n/d	60,6% en 1998. Il y a 47,3% des ménages avec moins d'un USD/jour
	2. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale.	26,3%	n/d	n/d	n/d	8,5%	La proportion se réduit de 6,4% par an depuis 1995
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.	74 ‰	79 ‰	79 ‰	n/d	59 ‰	
Résultats	4. Taux net de scolarisation dans le primaire	60,2%	69,4% (2001/2002)	66,4% (2002/2003)	69,4%	68,8%	Taux d'accroissement annuel de la population scolarisée est de 3,7%
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire	62,1%					Taux de survie
	6. Proportion des filles par rapport aux garçons : dans l'enseignement primaire dans l'enseignement secondaire dans l'enseignement supérieur	55,4%	55,9% 81,0% 75,4%	65,1%	n/d	n/d	C'est par rapport au taux de scolarisation. Non compris les Etudiants à l'Etranger
	7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié.	52,0%	61,8%	n/d	n/d	67,1%	Femmes de 15 à 49 ans
	8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole	56,3%	70,0%	n/d	n/d		
	9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans.	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	On connaît le taux de prévalence du VIH aux Comores de 2000 (0,11%) et de 2002 (0,12%)
	10. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée.	12,8%	40,0%	n/d	n/d	n/d	Source à moins de 15 mn de marche

Source(s) : MICS– EBC (Enquête Budget Consommation) – PNUD 2003– Education (Service Planification) – EIM 2004 (Enquête Intégrée)

La non disponibilité des indicateurs pour ces dernières années doit être vue dans un contexte où il existe des contraintes sur la production régulière de statistiques économiques et sociales.

3. AGENDA DE DEVELOPPEMENT DU PAYS PARTENAIRE

Dans le climat de normalisation institutionnelle atteint en 2004, le gouvernement reste convaincu de la nécessité d'accélérer la croissance économique afin de réduire la pauvreté.

➤ *Etat de la stratégie nationale de développement*

L'objectif principal du Gouvernement comorien, tel que défini dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), reste toujours la croissance rapide et durable, capable de générer un revenu croissant par tête d'habitant, par la mise en valeur des potentialités économiques du pays.

Dans ce contexte et suite à la mission d'évaluation de la Banque Mondiale, le Comité de coordination et de suivi du DSRP a préparé, en avril 2004, une mise à jour du plan d'actions du DSRP-I dans un cadre à moyen terme 2005-2007, avec des actions spécifiques pour :

- la mise en place de politiques économiques saines ;
- un accent particulier sur la promotion de l'agriculture ;
- un développement du commerce ;
- une relance du tourisme ;
- une accélération des réformes structurelles et la reprise de l'appui des bailleurs.

L'objectif est de permettre une hausse graduelle de la croissance économique à environ 5% l'an à l'horizon 2008.

Pour aider à la mise en place d'un calendrier pour la finalisation du DSRP, une assistance technique internationale a été mobilisée. Pour ce qui est de la finalisation même du document, une assistance technique est prévue dans le cadre du Fonds Fiduciaire.

➤ *Développement rural et sécurité alimentaire*

La stratégie agricole des Comores repose sur les objectifs d'amélioration de la balance agroalimentaire, la création d'emplois et l'exploitation durable des ressources naturelles.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement a décidé une refonte en profondeur du mode de fonctionnement des cultures de rente dès la campagne 2005, en conseil au mois septembre 2004 :

- l'Etat a décidé, en particulier, la refonte de la fiscalité des filières agricoles par l'élimination des patentes et licences par île, et l'adoption d'un système de patentes et licences uniques pour les opérateurs ;
- le remplacement de la taxe à l'exportation de 5% sur les cultures de rente et les droits spécifiques à l'exportation de la vanille, par une taxe intérieure.

De plus, pour encourager la participation sur tout le territoire des opérateurs, le Gouvernement a décidé de transférer son pouvoir régalien de réglementation, des filières vanille, girofle et ylang, à l'interprofession ou Groupement d'Intérêt Economique (GIE).

Pour rappel, le GIE « La Maison des épices des Comores » s'est fixé comme objectifs, d'améliorer les conditions de production pour pouvoir améliorer les revenus des différents opérateurs des cultures de rente, d'inciter à la compétitivité des filières d'exportation par des produits de meilleure qualité dans un cadre libéral et privatisé, de renforcer l'organisation dans la responsabilisation, la défense des intérêts respectifs et de contrôle de qualité, pour placer les produits sur un créneau haut gamme de label Comores ; et c'est ainsi que l'Etat a décidé de se désengager des filières au profit d'une meilleure professionnalisation des acteurs.

Par ailleurs, après une longue période de déclin, un accent particulier est mis sur l'agriculture hors produits d'exportation qui emploie la majorité de la population active (plus de 70% et qui représente environ 40% du PIB). Cela se traduit par le développement des filières agricoles telles que l'oignon, la banane et les tubercules à travers le SNAC (Syndicat National des Agriculteurs Comoriens) et même agroalimentaires telles que le lait.

➤ *Education*

La politique Educative Nationale est définie dans le Plan National d'Action-Education Pour Tous (PNA/EPT), dont le but est de concrétiser les objectifs qualitatifs et quantitatifs du Plan Directeur (1997-2001) non atteints, dans le cadre de la coopération UE-Comores sous le financement du 9^{ème} FED.

Le PNA/EPT (examiné le 28/01/2004 par le Gouvernement des Comores qui a demandé d'y apporter des amendements) constitue désormais, le document de référence pour le secteur de l'Education. Il a été la base même du nouveau Plan Directeur (2004-2009), validé en décembre 2004, par les principaux acteurs du secteur de l'Education, lors d'un atelier de restitution.

Ce Plan Directeur (2004-2009), outil d'exécution du PNA/EPT, tient compte de la nouvelle architecture institutionnelle inscrite dans la Constitution du 23/12/2001, de l'Union des Comores. Ce nouveau Plan définit les axes d'intervention suivants :

- réhabiliter l'enseignement élémentaire ;
- développer la formation technique et professionnelle ;
- renforcer les capacités institutionnelles du secteur ;
- améliorer la qualité de l'enseignement secondaire et le réorienter vers des filières scientifiques ;
- rationaliser les filières d'études de l'enseignement supérieur.

➤ *Santé*

La stratégie du Gouvernement en matière de santé, est définie dans le « Plan National de Développement Sanitaire, perspective an 2010 » élaboré en 1994. Ce plan propose entre autres, le renforcement des mécanismes de décentralisation à tous les niveaux du système de santé et l'instauration d'un système adéquat de recouvrement des coûts, en application de l'initiative de Bamako. En revanche, il ne prévoit pas un système de financement des actions à mettre en œuvre.

L'évaluation de la réforme du système de santé a eu lieu en octobre 2001 et les états généraux de la santé en novembre 2001. Les limites du système actuel ont été mises en relief et le plan national de développement sanitaire a été revu et mis à jour.

En décembre 2004, et suivant la revue annuelle des activités de santé, un document de politique nationale a été présenté et validé lors des assises. De plus, il a été confirmé durant, que le paludisme est la 1^{ère} cause de mortalité avec plus de 32% des maladies en zone rurale

➤ *Environnement*

Le plan d'action environnemental et la loi cadre relative à l'environnement ont été approuvés en 1994. Ceux ci visent à préserver la diversité et l'intégrité de l'environnement des Comores et à garantir, à tous les citoyens, un cadre de vie écologiquement sain et équilibré (respect de l'écosystème).

Dans cette perspective, le premier parc national du pays (le parc marin de Mohéli) qui est une aire marine protégée est mis en place au Sud de l'île de Mohéli.

En outre, l'Union Européenne a financé des études, pour la recherche de solutions alternatives à l'extraction du sable de mer, et à la mise en place des systèmes de gestion des déchets, dans les principaux centres urbains du pays.

Le programme d'Urgence pour le ramassage des déchets (ordures ménagères) dans la ville de Moroni et ses proches environnants, qui a démarré en octobre 2002, sur financement FED, a fonctionné jusqu'en juin 2003, date de fin du projet.

➤ *Infrastructure et Transport*

La politique du Gouvernement dans ce secteur repose sur la sauvegarde et l'amélioration des infrastructures existantes et le désengagement de l'Etat sur les secteurs concurrentiels.

A cette fin, le Gouvernement a décidé de réhabiliter les différentes centrales énergétiques avant de les privatiser :

- 6 groupes électrogènes pour la centrale de Voidjou à Moroni (novembre 2003)
- 2 groupes pour la centrale de Mutsamudu à Anjouan (septembre 2004)
- 1 groupe pour la centrale de Fomboni à Mohéli (février 2004).

A noter aussi, que l'Etat a financé par la Société Nationale des Postes et Télécommunications (SNPT) l'installation des stations radioélectriques et des relais (pour le téléphone mobile) qui couvre plus de 90% du territoire national, depuis janvier 2004.

Par ailleurs, pour le développement portuaire, les autorités étudient la possibilité d'étendre la zone portuaire à Moroni sur les terrains de l'ancien aéroport comme solution intermédiaire en attendant la construction d'un nouveau port en eau profonde sur l'île de Ngazidja.

➤ *Tourisme*

Malgré l'existence du Plan Directeur pour le tourisme (élaboré en 1996) et la déclaration de Politique Générale de Développement du Tourisme aux Comores (adoptée en 1997), le secteur touristique n'a jamais obtenu de financement pour sa mise en œuvre.

Toutefois, avec la mise en place de nouvelles institutions, des négociations sont entamées pour une relance du tourisme notamment, en déployant de gros efforts pour la réouverture de l'hôtel « Galawa Beach » et une correspondance aérienne régulière sur l'Afrique du Sud, et en offrant une meilleure protection du parc marin de Mohéli.

A noter qu'après la remise en fonction des hôtels « Le Moroni » en 2002 et « Le Royal Itsandra » à la fin 2003, des travaux de rénovation et d'aménagement sont entrepris, avec une ouverture partielle de l'hôtel « Maloudja », annexe du complexe hôtelier « Le Galawa Beach ».

➤ *Commerce et coopération régionale*

Les Comores mènent une politique d'intégration régionale depuis le début des années 1980 (adhésion à la Commission de l'Océan Indien, à la Zone d'Echanges Préférentielles devenue par la suite COMESA...). Le pays a souscrit à l'Initiative Transfrontalière (ITF/CBI) en 1994, et a adopté une Politique d'Intégration Régionale en 1996. Ainsi en 1999, les Comores ont commencé à appliquer la préférence tarifaire de 80 % sur les marchandises venant des pays de la COI, du COMESA et des participants à l'ITF.

Au mois d'octobre 2002, le pays a abrité un atelier d'information/sensibilisation organisé par la COMESA, portant sur le thème « zone de libre échange adhésion à l'OMC ».

Depuis février 2004, des négociations sont menées entre l'UE et les 16 pays AFOA pour des Accords de Partenariat Economique (APE). C'est une nouvelle forme de coopération entre l'UE et les pays ACP rassemblés dans des groupements régionaux, introduite par l'Accord de Cotonou. Elle résulte, entre autres, de la nécessité d'être en conformité avec les règles de l'OMC et en particulier avec le GATT, grâce à une dérogation jusqu'en 2007, relative aux unions régionales.

Les APE ont avant tout pour objectif, d'établir un nouveau cadre commercial en favorisant l'intégration régionale ; le but ultime étant de favoriser le développement des pays ACP. Et en

vue d'atteindre cet objectif, les Comores, comme les autres pays, a créé, en septembre 2004, son Forum National pour le Développement des Politiques Commerciales (FNDPC) et se concerta régulièrement au Forum Régional de Négociations (FRN), avec les autres pays AfOA ; du 18 – 20 octobre 2004, les Comores ont pris part à la 3^{ème} session du FRN à Madagascar.

L'étude d'impact des APE pour les Comores a été lancée au premier semestre 2005. Les résultats de cette étude devraient permettre aux Comores de mieux préparer leur position de négociations dans le cadre des APEs.

Quelques chiffres des échanges commerciaux des Comores : (source : services de l'ON)

La balance commerciale des Comores est structurellement déficitaire : le déficit commercial passe de 18,6 milliards FC en 2003 à 26,6 milliards FC en 2004. Le taux de couverture des importations par les exportations est tombé de 42% en 2003 à 22% en 2004. Les exportations des Comores sont essentiellement constituées de 3 produits de rente (la vanille, le girofle et l'ylang-ylang) et représentent, en moyenne, 97% des exportations (soit 7,16 milliards FC). En 2004, les exportations ont souffert de la baisse de la demande de vanille sur le marché mondial ainsi que la baisse du prix de ce produit.

Les 5 principaux fournisseurs des Comores sont :

Pays	Taux
France	37%
Afrique du Sud	13%
Kenya	7%
Emirats Arabes Unis	5%
Pakistan	5%

NB : Les 5 principaux produits importés (Ciment, riz, pétrole, farine et sucre) aux Comores représentent 72% des dépenses en importation (soit 24,42 milliards FC)

Les 5 principaux clients des Comores sont :

Pays	Taux
France	73%
USA	29%
Allemagne	8,4%
La Réunion	4,2%
Singapour	2,4%

➤ *Questions de genre*

Alors que la situation des droits de la femme aux Comores reste difficile, et que celles-ci restent sous représentées dans l'arène politique et les autres instances de décision, les organisations et réseaux de femmes sont des acteurs extrêmement actifs et importants au niveau local dans la conduite de projets communautaires (de santé et autres). Il est crucial de renforcer les capacités de ces organisations qui ont déjà démontré leur force d'engagement pour l'avancement de la société.

La problématique du 'genre' sera donc prise en compte de manière transversale dans tous les programmes de coopération, comme un benchmark.

Ainsi, dans le cadre des appels à propositions pour des subventions aux projets de développement local, comme pour les projets d'avancement de la bonne gouvernance et des droits humains du future programme de coopération décentralisée, les projets soumis qui intègrent une dimension 'genre' seront considérés avec plus d'attention.

De manière plus directe, le genre sera directement abordé comme axe du programme, dans le cadre du soutien aux organisations de la société civile (OSC) actives dans les domaines suivants :

- Alphabétisation des filles,
- Amélioration de l'accès des femmes à des soins de qualité
- Lutte contre la discrimination en genre, et la violence contre les femmes et filles,
- Promotion de la participation des femmes à la vie publique

Ce soutien se fera via un renforcement de leurs capacités et un soutien à leurs activités de formation, d'information, de lobbying, et autres microprojets.

4. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET ACTUELLE

4.1. Secteurs de concentration

Le Programme Indicatif National (PIN) 7^{ème} FED

L'enveloppe financière allouée aux Comores pour le 7^{ème} FED s'élevait à 26,5 millions d'Euros dont **23,5 millions** sous forme de subventions et 3 millions sous forme de capitaux à risques gérés par la BEI. A cela s'ajoutent 10,79 millions d'Euros destinés au Programme d'Ajustement Structurel (PAS) 93/94, et 4,29 millions d'aide non programmable dans le cadre du STABEX.

4.1.1. FED 7 - Secteur de concentration 1 « Développement et valorisation du secteur rural »

Ce secteur de concentration du PIN 7^{ème} FED comprenait deux volets : un volet agricole (35%) et un volet désenclavement interne et externe, par l'amélioration des communications terrestres et maritimes. (35 %)

La plupart des projets financés sur les ressources du 7^{ème} FED sont à ce jour, clôturés. Au cours de l'année 2003, un seul projet relatif au secteur de concentration, était encore en activité : le projet DECVAS.

a) Résultats enregistrés en 2004

Au 31 mars 2004, le projet DECVAS s'est achevé après sept années d'activités ; le principal objectif poursuivi par ce projet étant l'augmentation de la production vivrière, l'amélioration des conditions de transport inter îles et la mise en place un système de crédit rural adapté au contexte comorien. Au même moment, une évaluation finale du projet était réalisée, dont les principales conclusions, globalement très positives, peuvent être résumées comme suit :

Le projet a permis une amélioration de la sécurité alimentaire des Comores grâce à une augmentation progressive des productions vivrières dont les effets se feront principalement ressentir après le projet, vu que la plus grande partie des plantations en parcelles améliorées n'étaient pas encore en production en 2004. Les bénéficiaires principaux sont les producteurs qui utilisent les nouvelles techniques et le matériel végétal amélioré, mais aussi les consommateurs qui auront accès à davantage de produits vivriers, à des coûts plus réduits.

Ainsi la restructuration des filières vivrières réalisée (banane et tubercules) a permis une pérennisation de ses flux intrinsèques (production, transport, stockage et commercialisation, atouts nécessaires à leur bon fonctionnement et à leur rentabilité) et les organisations professionnelles sont à présent rodées pour l'appropriation et la valorisation des acquis : bonne gestion avec les organisations partenaires ou interfaces et maîtrise du savoir faire apporté qui va en conséquence leur permettre davantage de viabilité institutionnelle et financière.

Les activités et résultats se sont réalisés conformément au Cadre Logique, excepté pour le volet cocotier : le projet DECVAS n'a pu intervenir comme prévu sur la cocoteraie suite à l'épidémie ravageuse du complexe aleurode/fumagine qui sévit dans les 3 îles.

Certaines activités (crédit, revendeuses, infrastructures) ont commencé tardivement suite à la difficulté de finaliser les accords interfaces et des contrats. D'autres se sont réalisées mieux que prévu et les résultats obtenus en sont d'autant plus éloquents (formations, plantules de bananiers distribués, parcelles de tubercules mises en place). Et des protocoles d'accord pour la continuation des activités ont été établis.

b) Progrès réalisés en 2004

Une augmentation de la production vivrière nationale consécutive au projet est très prévisible même si difficile à mesurer. En effet, la plupart des parcelles améliorées ont été mises en culture lors de la deuxième année du projet, et vont donc commencer à produire en 2004/2005. Cette augmentation sera certainement conséquente pour la production de banane et de certains tubercules comme le manioc. D'autres, comme la patate douce et l'igname, auront un impact plus tardif car ils sont surtout cultivés à présent pour la production de semences.

Les nouvelles variétés vivrières introduites ont toutes des rendements nettement supérieurs aux variétés traditionnelles. De plus, elles sont plus résistantes aux maladies et présentent des qualités bien acceptées par la population.

Le crédit rencontre un succès auprès des agriculteurs, mais moins chez les revendeuses qui utilisent davantage leur propre système traditionnel de tontine. Les Institutions Financières Mutualistes assurent la gestion des dossiers financiers préparés par AMIE (Association) et exécutés avec l'appui technique de l'INRAPE. La demande en crédit reste forte bien que le remboursement accuse des retards suite à des modifications du plan de culture pour des raisons climatiques, ou un échelonnement des remboursements peu approprié au type de culture. L'agriculteur préfère rembourser en une seule traite après sa récolte, plutôt qu'en remboursement échelonné.

L'observatoire sur les productions agricoles, opérationnel depuis début 2004, enregistre les données de production et de commercialisation. Une baisse des prix n'a pas encore été constatée de manière continue mais peut être envisagée.

Maladie des cocotiers : depuis quelques années, les cocotiers des Comores présentent, dans leur ensemble, des signes de dépérissement ayant entraîné une réduction significative de la production de noix voire la mort des nombreux arbres, en particulier ceux des variétés naines (améliorées). En conséquence, on assiste à une diminution de la sécurité alimentaire des ménages suite à la pénurie de noix de cocos et à l'augmentation de son prix d'achat en Grande Comore, et bientôt aussi à Anjouan et Mohéli, également touchées. De même la sécurité alimentaire du pays est affectée car les importations de noix de coco augmentent progressivement.

En 2002, les agents causals du dépérissement des cocotiers ont été identifiés. Il s'agit de deux aleurodes dont les pullulations conduisent à un affaiblissement général des cocotiers, directement par ponction de sève et indirectement par la formation de fumagine (ensemble de champignons formant une couche noirâtre) et qui n'ont pas d'ennemi naturel susceptible de freiner leur développement. Dans la mesure où il ne s'agit pas de contrôler quelques foyers isolés mais la totalité du territoire, les traitements insecticides ne sont pas envisageables. La solution est donc dans l'introduction d'organismes auxiliaires (prédateurs, parasites, parasitoïdes). D'après les premières études, il semble qu'un certain nombre d'auxiliaires soient déjà présents aux Comores mais ils ne sont pas suffisamment actifs pour contrôler les populations d'aleurodes. Des auxiliaires ont été également détectés à la Réunion et à Maurice où les aleurodes en cause sont également observées mais ne posent pas – pour le moment – de problème majeur.

Pour faire face à cette situation catastrophique, le gouvernement de l'Union des Comores a sollicité un financement auprès des principaux bailleurs de fonds dont la Commission, pour la mise en place d'un programme de lutte biologique, en 2003 puis en 2004, sur les reliquats des PIN précédents transférés au 9^{ème} FED ou l'enveloppe B du PIN. La réponse du siège de la Commission a été négative, les instruments disponibles ne permettant pas ce financement.

Au vu de l'urgence à entreprendre une action d'envergure et des risques potentiels d'une telle maladie pour la région, il a été décidé fin 2004, que le Programme Régional de Protection des Végétaux (PRPV 8^{ème} FED COI), initiera dès 2005 une étude pratique de faisabilité de la lutte biologique contre les aleurodes du cocotier. Les objectifs de cette action seraient : (i) identifier et sélectionner les auxiliaires de lutte biologique potentiellement intéressants, (ii) préparer un programme de multiplication des auxiliaires et de lâchers massifs (à financer ultérieurement par les bailleurs de fonds), (iii) déterminer les chances de succès de ces lâchers, (iv) susciter l'organisation par le Gouvernement Comorien d'une table ronde sur la maladie des cocotiers aux Comores avec les partenaires techniques et financiers potentiels (CE, FAO, Coopération française et AFD, Banque Mondiale...).

Un projet de réhabilitation de route sur l'île d'Anjouan a été financé sur le 7^{ème} FED (7ACPCOM 027/028) : les travaux ont été confiés à l'entreprise COLAS en 1996 pour un délai de 18 mois. Suite aux troubles survenus aux Comores entre 1997 et 1998, les travaux ont dû être interrompus à plusieurs reprises, pour s'achever finalement en mai 1999. Ces interruptions ont conduit l'entreprise à présenter une réclamation en 2001 de l'ordre de 2.8 millions € avec processus de règlement à l'amiable.

Depuis, la demande d'indemnisation est toujours en cours, de même que le processus de règlement à l'amiable successivement reporté tous les 4 mois. Après plusieurs expertises, un

accord avait été trouvé entre COLAS et les autorités Comoriennes, avec l'appui de la Délégation, en septembre 2003, à hauteur de 1.8 millions € (dont 0.6 millions € de frais financiers). Cet accord ayant été remis en cause par la CE, il a été revu à la baisse en février 2004, à hauteur de 1.7 millions €. La CE n'est à ce jour toujours pas prête à financer à hauteur de ce dernier accord et a demandé en juillet 2004 à ce que cet accord soit à nouveau revu par les autorités comoriennes et Colas, pour être déclaré intégralement éligible sous financement FED.

Depuis, il a été demandé en août 2004 aux autorités comoriennes de relancer le processus de négociation à la lumière des analyses transmises par la CE sur la réclamation introduite par COLAS mais aucun nouvel accord n'est intervenu à ce jour.

c) Intégration des questions transversales :

- L'appui à l'amélioration de la productivité sur les cultures vivrières est une activité réalisée au bénéfice des femmes qui sont les principales concernées par la filière « vivriers » aux Comores.
- Les cadres nationaux, bénéficient des formations techniques, au titre du renforcement des capacités et d'appui institutionnel durant la mise en œuvre du projet.
- La dimension environnementale est prise en compte dans la plupart des activités réalisées que ça soit la gestion durable des ressources naturelles ou la vulgarisation des techniques de protection et de restauration des sols.

Le Programme Indicatif National (PIN) 8^{ème} FED

Les deux secteurs de concentration retenus sont :

- *Amélioration des infrastructures de transport et de communication (48 à 52 % du PIN)*
- *Protection de l'environnement (28 à 32 % du PIN)*

Mais la double crise institutionnelle et politique qui a traversé le pays durant quatre années, a fait que les Comores ont connu une période de suspension de la coopération avec l'Union Européenne de février 2000 à juillet 2002. Ceci a occasionné un retard dans la mise en œuvre des activités prévues au titre du PIN 8^{ème} FED. Sur la base des résultats à fin 1999 il a été décidé en avril 2000, de ne pas allouer la deuxième tranche du 8^{ème} FED, ce qui a entraîné une **perte de la tranche de 30 % de l'enveloppe allouée au pays.**

Ainsi, les objectifs du PIN ont été modifiés dans les faits et une partie des projets programmés n'ont pas été financés, alors que d'autres activités non programmées initialement, ont été prises en charge dans le cadre de ce PIN. C'est le cas du projet d'Appui au Processus Electoral (APEC) d'un montant de 1 990 000 euros, la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CA-ON) d'un montant de 1 684 449 euros et de l'appui au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) d'un montant de 80 000 euros.

Le projet d'appui à la CAON a connu un développement majeur en 2004 avec la mobilisation de l'Assistance Technique Internationale au mois d'août. Ainsi un montant de 439 400 Euros a été engagé pour l'ATI.

4.1.2. FED 8 - Secteur de concentration 2 : Protection de l'environnement

Le choix de « Environnement » comme secteur de concertation est justifié par les priorités définies par le gouvernement dans le Plan d'Action Environnementale adopté en 1994 et approuvé à la conférence des bailleurs des fonds tenue à Genève en décembre de la même année.

Les programmes définis dans le PIN 8ème FED, correspondent à la mise en application des sous programmes 4.3 “atténuer la pression sur les ressources naturelles non renouvelables” et 4.4 « Lutter contre la pollution », du Plan d’Action mentionné plus haut.

Les actions retenues s’inscrivent par ailleurs dans la continuité des activités réalisées par les programmes régionaux « environnement » et « tourisme » de la Commission de l’Océan Indien, financés par l’Union Européenne au titre du PIR. (Programme Indicatif Régional)

a) Résultats enregistrés en 2004

Une convention de financement de 1 830 000 Euros a été signée le 22 juillet 2000, pour des études (930 000 euros) et un plan d’urgence pour les déchets (900 000 euros) pour la ville de Moroni.

b) Progrès réalisés en 2004

Ces engagements sont en phase de clôture.

c) Intégration des questions transversales

Le programme de gestion de déchets, vise la protection de l’environnement et contribue à la réduction de la pauvreté, par l’amélioration de l’état sanitaire des populations. (Prévention des épidémies par l’amélioration sensible de la salubrité des villes) En outre, l’amélioration du système de collecte des déchets ménagers vise en premier lieu à améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants qui se chargent traditionnellement du nettoyage de la maison.

Le Programme Indicatif National (PIN) 9ème FED

4.1. 3. FED 9 - Secteur de concentration du PIN 9ème FED: Education

L’objectif général visé du programme est de: « Contribuer au développement du capital humain à travers l’éducation afin de réduire la pauvreté. » L’objectif spécifique est « Améliorer l’accès et la qualité des services éducatifs –afin qu’ils soient adaptés aux besoins socio-économiques du pays- à travers l’appui à la politique sectorielle du gouvernement ».

Le choix du secteur de l’éducation découle du fait que les Comores affichent des taux de scolarisation comptant parmi les plus faibles de la région. On observe notamment un retard des filles (61%) par rapport aux garçons (71%) en matière de taux net de scolarisation (admission au primaire) (chiffres 2002/2003), lié au contexte familial, au processus de sélection des enfants à scolariser, au bas niveau d’éducation de la mère, et à l’incidence des structures traditionnelles. Les déficiences du système sont quantitatives (insuffisance des capacités d’accueil, faible taux de scolarisation) et qualitatives (médiocre qualité de l’enseignement, insuffisante formation des enseignants, taux de redoublement et d’abandon très élevé : 25,5% de réussite à l’entrée en sixième, 14,0% pour le BEPC et 29,0% d’admis au baccalauréat pour l’année 2002) à tous les niveaux.

Etant donné que le secteur éducation aux Comores connaît des problèmes à tous les niveaux, le cadre d’intervention comprend 5 volets :

1. Appui à l’enseignement de base
2. Appui à l’enseignement secondaire
3. Appui à l’éducation technique et professionnelle
4. Appui au secteur universitaire
5. Appui institutionnel

Au niveau du primaire, la scolarité est assurée par 2.660 enseignants dont uniquement 46% ont reçu une formation et sont qualifiés ; les études constatent une insuffisance et une exigüité des locaux existants (40% des salles de classes du primaire ont une superficie inférieure à

40m2) qui se trouvent en mauvaises conditions (la plupart construits avant 1980). Elles nécessitent ainsi d'être réhabilitées et dotées notamment de points d'eau. Le primaire est aussi caractérisé par un manque de matériel pédagogique.

Au niveau secondaire, les faibles taux de scolarisation s'expliquent-en partie- par l'insuffisante capacité d'accueil, notamment dans le secteur public. En effet, l'effectif des élèves dans le secondaire deuxième cycle a augmenté d'année en année (il passe de 6.250 en 1996 à 12.500 en 2003), ceci a provoqué une saturation des capacités d'accueil dans les lycées, dépassant dans certains cas les places disponibles

L'Enseignement Technique et Professionnel (ETP) est pratiquement inexistant Pour la formation professionnelle, le pays dispose uniquement de 2 centres de formation en activité : l'Ecole Nationale Technique Polyvalente (ENTP) qui assure la formation en électronique, bâtiment et mécanique pour un effectif de 21 élèves et le Centre National Horticole (CNH) où 60 étudiants suivent les formations en développement maraîcher. Ces formations s'adressent à des jeunes du niveau BEPC ou terminale. De nombreux établissements d'ETP ont été fermés ou sont devenus inactifs suite à des gestions défailtantes ou en raison de l'arrêt de l'appui financier extérieur. Cet enseignement est cependant appelé à se développer fortement dans les prochaines années au vu des priorités nationales de lutte contre la pauvreté et des choix de développement du pays, faisant appel à une main d'œuvre qualifié.

L'enseignement supérieur est limité à des formations de deux années uniquement. La filière du supérieur est regroupée à l'Université des Comores -créée en 2003 sur la base des instituts de formation supérieur existants mais pour la plupart inactifs ou en sous régime.

La situation semble critique dans ce secteur dans la mesure où pour l'année 2002/2003, il y a eu près de 1.200 demandes d'inscriptions dans les écoles d'enseignement supérieur pour quelques 650 places disponibles.

Enfin, la gestion et l'administration des services de l'Education sont déficientes. La gestion se caractérise par un manque de ressources (à la fois humaines, techniques et financières), de directives peu suivies d'une année sur l'autre, de procédures mal définies et d'une planification imprécise, de structures administratives et d'encadrement insuffisantes pour assurer leur mission de pilotage, de contrôle et d'évaluation du système en raison d'un manque de formation du personnel. La gestion des carrières du personnel (administratif et corps enseignant), la programmation et l'exécution budgétaire ne semblent pas être bien maîtrisées.

Par ailleurs, ce programme prend aussi en compte la question de genre. Plusieurs activités de ce programme seront ainsi dédiées à la promotion de la scolarisation des filles notamment la construction de latrines et de points d'eau dans les écoles, campagne de sensibilisation en partenariat avec l'UNICEF.

Les axes d'intervention proposés ci-dessus visent à atteindre les objectifs définis dans la loi d'orientation sur l'éducation de 1994 et le Plan Directeur 1997/2002 qui a été réactualisé à travers le Plan National d'Action Education Pour Tous (PNA/EPT) élaboré au cours de l'année 2003, grâce à un financement de la Banque Mondiale.

L'objectif visé est « l'éducation pour tous à l'horizon 2015 » Les actions préconisées sont conformes aux recommandations de la Conférence mondiale sur l'éducation (Jomtien, 1990), du forum mondial sur l'éducation (Dakar, 2000), mais aussi aux objectifs de développement du millénaire et du NEPAD. Les axes stratégiques arrêtés sont :

- *Développer la protection et l'éducation de la petite enfance ;*

- *Apporter un enseignement primaire gratuit et obligatoire de qualité pour tous ;*
- *Promouvoir l'acquisition des compétences de la vie courante pour les adolescents et les jeunes ;*
- *Améliorer les niveaux d'alphabétisation des adultes ;*
- *Promouvoir l'éducation des filles ;*
- *Éliminer les disparités entre les sexes et instaurer l'égalité de genre dans l'éducation ;*
- *Améliorer la qualité de l'éducation de base ;*
- *Promouvoir l'enseignement secondaire et l'enseignement technique et professionnel ;*
- *Promouvoir des stratégies de santé scolaire, éducation à la santé et de lutte contre le VIH/SIDA en milieu scolaire ;*
- *Rationaliser et développer l'enseignement supérieur.*

Suite aux commentaires du Siège sur le premier projet de Proposition de Financement, une nouvelle version de la Proposition de Financement a été élaborée avec l'aide d'un consultant international en octobre 2004. Le document est actuellement en phase d'approbation au niveau du Siège. Le montant proposé dans le cadre de ce projet est de 16 millions d'euros. Le projet de Proposition de Financement a été présenté au Comité FED en mai 2005.

4.2. Secteurs hors concentration

Au titre du PIN 8^{ème} FED

Les actions qui étaient programmées pour le secteur « hors concentration » représentaient 20 % de l'enveloppe globale dont :

- *15% pour la coopération décentralisée par le biais d'un programme de micro réalisations ;*

Mais pour les raisons évoquées plus haut, qui ont entraîné une modification des objectifs du PIN, seul le programme microréalisations (PPMR) a été mis en œuvre.

Le programme PPMR 8^{ème} FED, d'un montant de 4 500 000 euros (presque le double du projet précédent) a démarré à la fin de l'année 2001. Ce programme de microréalisations vise à améliorer les conditions de vie de la plupart des Comoriens en permettant aux localités isolées d'avoir, entre autres, accès à l'eau potable et l'éducation, à travers la construction de systèmes d'approvisionnement et d'adduction d'eau, et d'écoles, respectivement. Dans sa phase finale, le programme se penche aussi sur des microprojets de développement de l'écotourisme à Mohéli.

Ces domaines d'intervention répondent à l'une des actions prioritaires définies par le Gouvernement dans le cadre de la stratégie agricole, à savoir « l'amélioration des conditions sociales et économiques des populations rurales ».

Dans le cadre de ce secteur « hors concentration », l'intervention de l'UE vise des actions de consolidation et de pérennisation des projets réalisés en vue de renforcer l'appropriation de ces réalisations par les communautés partenaires. Il s'agit surtout du renforcement des capacités en gestion et maintenance des ouvrages. Il convient noter enfin, que la majorité des microprojets réalisés (adduction d'eau et construction de salle de classes et centres culturels) sont en parfaite cohérence avec le secteur de concentration du 9^{ème} FED qui est « l'Éducation ».

Par ailleurs, une base de données SIG a été réalisée au titre de ce secteur d'intervention. Celui-ci doit servir comme outil de planification pour définir les priorités d'intervention dans une localité ou une région donnée. À terme, cet outil de planification sera mis au service de l'ensemble des projets de développement et des partenaires opérant en Union des Comores.

Il convient de noter que dans l'ensemble, les communautés honorent leurs engagements et s'approprient des projets réalisés. La contribution moyenne de ces communautés dans les projets de développement local est estimée à 24,8 %.

Une mission d'évaluation à mi-parcours en février 2004 a confirmé la bonne vitesse de croisière acquise par le programme, qui avait réellement démarré en 2002, après une première année difficile et une restructuration. En 2004, 24 microréalisations ont été réceptionnées.

En septembre 2004, à la suite des conclusions de l'évaluation à mi-parcours et de l'audit financier du PPMR, l'assistant technique international au projet a été remplacé, et des modifications dans la structure de gestion sont prévues.

La fin du programme était originellement prévue pour novembre 2004. Afin d'assurer la bonne complétion des 23 microprojets déjà en cours et planifiés pour 2005, une demande de prolongation de la DAG de 18 mois a été présentée et acceptée par le siège, assurant une période d'activités jusqu'à mai 2006.

Au titre du PIN 9^{ème} FED

Le secteur hors concentration retenu est « la Coopération Décentralisée » (PCD).

Le Programme Indicatif National pour le 9^{ème} FED prévoit que 20% de l'enveloppe A, soit €4 millions, seraient destinés à un programme de coopération décentralisée (secteur non focal). Ce budget est complété par €6,25 millions issus de reliquats des FED antérieurs.

Le PCD vise à accompagner et promouvoir le processus de décentralisation politique et l'émergence d'acteurs locaux (autorités locales, mais également acteurs non étatiques) responsables et actifs.

Basé sur la demande, ce programme aura pour résultats :

- Le renforcement des organisations de la société civile, qui deviennent des acteurs importants de la vie civique et du développement ;
- Le renforcement du développement local ;
- Un fonctionnement optimal des autorités locales (parlements et communes) reflétant le bon déroulement de la décentralisation politique ; et
- Un mécanisme de traitement des déchets solides, par les communes et autres acteurs locaux, qui soit durable et optimal.
- La bonne gouvernance

La fiche d'identification de projet a été soumise par la DCE Maurice le 16 juillet 2004. La proposition de financement est en phase de préparation à partir des conclusions de l'étude sur les bâtiments des Parlements et de l'étude sur les Déchets solides.

4.3 Utilisation de l'enveloppe B

Dans le cadre du PIN 9^{ème} FED un montant de 7,3 M€ est allouée à l'enveloppe B. De ce montant, un engagement global de 1,8 M€ a été pour le Fonds Fiduciaire et un engagement global de 0,4 M€ pour la contribution Facilité Paix.

Appui à la mise en œuvre de l'accord sur les dispositions transitoires aux Comores 'Fonds Fiduciaire':

Suite à la requête de l'Ordonnateur National, la CE a alloué une enveloppe de 1,8 millions d'euros dans un Trust Fund pour l'Appui au processus de transition aux Comores. La décision

de Financement a eu lieu le 7 juillet 2004. Une convention de contribution pour un montant de 1 740 375 Euros a ensuite été signée avec le PNUD qui est en charge de la gestion du Trust Fund. Pour l'instant, 80% de cette somme soit 1 392 300 euros ont été payés pour les dépenses liées aux activités du Fonds.

Les activités qui sont financées par la CE concernent la mise en place des institutions démocratiques, la finalisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, la préparation d'un budget consolidé pour 2005 ainsi qu'un programme de formation professionnelle.

Le montant disponible sous l'enveloppe B est donc : 5,1 M€ (7,3 M€ de l'enveloppe B desquels ont été retirés 0,4 M€ pour la contribution à la Facilité Paix et 1,8 M€ pour le fonds fiduciaire).

Suite aux dégâts causés sur les îles d'Anjouan, Mohéli et Grande Comore par les intempéries survenues en avril 2003, puis en janvier et mars 2004, avec respectivement le passage des cyclones Elita et Gafilo, le gouvernement des Comores a formellement demandé, le 11 mai 2004, la mobilisation de l'enveloppe 'B' au titre de l'aide urgence et de l'aide humanitaire pour la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation d'infrastructures endommagées, et de prévention des risques et réduction de la vulnérabilité.

A la suite des pluies torrentielles en avril 2003, le gouvernement des Comores a envoyé en juillet 2003 une requête au titre de l'aide urgence pour un montant de 675.000 Euros pour des travaux de réhabilitation sur les îles de Mohéli et Anjouan.

Les choses ont empiré suite aux cyclones Elita et Gafilo en janvier et mars 2004. Par la suite, le gouvernement a révisé le montant de la requête à 1,93m Euros en mai 2004, comprenant particulièrement des travaux d'urgence aux infrastructures endommagées.

A la suite d'une mission en décembre 2004 de la Délégation pour quantifier et détailler les besoins, le projet a maintenant été estimé à 3.1 millions d'euros. La proposition de Financement a été envoyée au Siège en avril 2005. La proposition de financement passera au comité FED en novembre 2005 et la signature de la convention est prévue pour décembre 2005.

4.4 Autres instruments :

4.4.1 BEI

La BEI a deux axes d'intervention aux Comores, la Banque de Développement des Comores (BDC) d'une part et le Secteur d'Energie d'autre part. En 2004, ces deux secteurs n'ont pas subi de changements majeurs ; toutefois, des nouvelles activités (programmables) de la BEI se heurtent aux arriérés cumulés d'année en année, de la part de l'Etat et qui sont importants.

Le volet principal des interventions de la BEI concerne l'appui à la réalisation de projets privés de petite ou moyenne dimension dans les secteurs de l'industrie, de l'agro-industrie, du tourisme, des transports et des services connexes, et ceci via **la Banque de Développement des Comores (BDC)**. Depuis 1981, la BEI est - au même titre que l'AFD - actionnaire de la BDC. En plus, la BEI a octroyé en 1987 et en 1991 à la BDC, deux lignes de crédit qui ont été affectées, déboursées et entièrement remboursées ; ces lignes de crédit sont ainsi clôturées.

En 2004, la BDC a - après 7 ans de gel d'activité de crédits et sous contrôle rapproché de ses actionnaires - recommencé une activité de crédit d'une envergure délibérément très limitée.

Le 2ème volet des interventions de la BEI aux Comores est un projet **privé d'énergie** qui connaît des problèmes particulièrement graves.

Suite à un contrat d'affermage concédé le 4 avril 1997 par l'Etat à la société privé Comorienne de l'Eau et de l'Electricité, CEE (filiale de Générale des Eaux/Vivendi), la BEI avait, par Contrat de financement en date du 11 juin 1997, accordé à la République Fédérale Islamique des Comores un prêt de 1 M EUR pour le co-financement (avec AFD) du projet « Réhabilitation du secteur Energie » de la centrale thermique de Voidjou.

Le contrat de fourniture pour ce projet (comprenant essentiellement l'extension du bâtiment, moteur, alternateur et pièces de rechange) fut signé le 1 juillet 2000 entre la République Fédérale Islamique des Comores et la Société Henri Fraise, Madagascar. Conformément aux dispositions contractuelles, la BEI a versé à la date du 24 octobre 2000, la somme de EUR 448 498.00 à la République Fédérale Islamique des Comores pour le règlement des deux premières factures dues au titre du contrat de fourniture et d'installation du Groupe électrogène. dénommé G6.

Le 6 décembre 2001, le Gouvernement a rompu unilatéralement le contrat de concession avec la CEE / Vivendi, ce qui a enlevé toutes bases contractuelles du projet et a eu pour conséquence, une suspension des déboursements par le Bailleur de Fonds notamment BEI.

Faute de financement pour finaliser le projet, le fournisseur (Henri Fraise) n'a par la suite pas livré le reliquat de matériel (qui avait entre-temps souffert d'une avarie sur le dernier trajet maritime) alors que les autres composantes du contrat de fourniture (bâtiment, génie civil etc.) étaient substantiellement prêtes pour accueillir le groupe électrogène manquant.

Le projet est resté à ce point mort depuis, et à la fin décembre 2004 des échéances d'un montant de EUR 232 160.53 (capital et intérêt) restaient impayées par l'Etat Comorien vis à vis de la BEI au titre du projet Secteur d'Energie, auquel s'ajoutent EUR 68 940.41 au titre du projet Coopération Météorologique Tropicale pour lequel la Banque à un mandat de recouvrement de la part de la Commission Européenne.

La clarification de questions concernant le projet « Secteur d'Energie » et le règlement des arriérés reste une condition importante à toute relance d'activité de la BEI aux Comores.

4.4.2. Accord de pêche CE/Comores

Le protocole de l'accord fixant les possibilités de pêche thonière accordées à la communauté et la contrepartie financière, qui couvrait la période de février 2001 à février 2004 a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2004. La contrepartie financière s'élevait à 350 250 euros par an dont environ 60% (210 250 euros) sont destinés au financement des actions de développement de la pêche artisanale locale; c'est également l'une des seules sources de financement stable de la Direction Nationale des Ressources Halieutiques.

En juillet 2004, la Commission a réalisé une étude d'impact de cet accord de pêche thonier (qui fait partie d'un ensemble d'accord établis avec plusieurs pays de la région ayant des zones maritimes contiguës, permettant aux navires européens d'accéder aux ressources en thons encore très importantes dans le sud ouest de l'Océan Indien). Le résultat de cette étude est positif tant pour le'Union des Comores que pour l'UE et le niveau d'utilisation de l'accord (en licences et en volume de captures) est très élevé. En effet, l'utilisation des possibilités de

pêche a été environ de 83 % pour les thoniers senneurs et de 70 % pour les palangriers de surface. Les captures de thon dans les eaux comoriennes ont été très élevées (dépassement du tonnage de référence de 20 % en 2001 et à un niveau de 97 % en 2002 et de 94 % en 2003).

D'une manière générale, l'exécution du protocole en cours a été jugée très satisfaisante et n'a pas posé des problèmes même durant les périodes d'instabilité politique qu'a pu connaître le pays. Dans le cadre de ce Protocole, le total des recettes pour l'Etat comorien a été de l'ordre de 550 000 € par an en moyenne, dont 68% versés par la Communauté, et 32% par les armateurs participants. Ce montant est équivalent à 1,6% des recettes budgétaires de l'Etat. Selon cette étude, l'accord de pêche a contribué à entretenir les effets des actions de développement initiées par la biais de divers programmes d'aides en donnant aux autorités compétentes du pays des ressources financières que la puissance publique n'a pas les moyens d'apporter.

Fin novembre 2004, un nouveau protocole de 6 ans (1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2010 ; avec une révision à mi-parcours), dorénavant dénommé « accord de partenariat dans le secteur de la pêche », a été négocié entre le Gouvernement Comorien et la Commission et prévoit :

- Le nombre des possibilités de pêche pour les thoniers senneurs est maintenu à 40 navires, alors que le nombre des palangriers de surface a été diminué à 17 navires.
- Les avances des armateurs ont été augmentées de 50%.
- La contrepartie financière annuelle a été augmentée de 350.250 € à 390.000 € pour un tonnage de référence porté à 6.000 tonnes par an.
- De ce montant (390.000 € par an), au moins 60% sera réservé à l'instauration d'une pêche responsable et à l'exploitation durable des ressources halieutiques dans les eaux comoriennes.
- Il y a une nouvelle répartition, entre armateurs (35 €/tonne) et autorités publiques (65 €/T) (prévu pour tous les accords thoniers).

Soulignons également le financement prévu dès 2005 par le FED sur le programme régional de contrôle et surveillance des pêches (3.5 millions € du 9^{ème} FED en cours de démarrage) pour la mise en place aux Comores, d'un système de suivi satellite des navires (VMS). En fait, le contrôle et la surveillance de la ZEE constituent l'une des priorités des autorités comoriennes dans le domaine de la pêche.

Il est également important de signaler que les Comores devraient également bénéficier de l'important programme régional de marquage de thons (14 millions € du 9^{ème} FED) en cours de démarrage.

4.4.3. STABEX

En 2004, après l'arrêt des activités du projet DECVAS, les seules activités de développement rural agricoles menées par la Commission Européenne aux Comores (Grande Comore, Anjouan et Mohéli) étaient financées sur les reliquats du STABEX 8^{ème} FED ; rappelons que 80% de la population vit de l'agriculture et la quasi-totalité des exportations du pays sont constituées de ces produits de rente : vanille, huile essentielle d'ylang ylang et girofle.

Le COM STABEX 96/97 a été signé en octobre 2000 pour un montant de 4 890 000 € auxquels s'ajoutent à ce jour environ 709 000 € d'intérêts (total de 5 599 000 € au 30/4/2004 dont environ 3 millions d'euros encore disponibles à cette date) avec comme objectifs principaux de :

- o Améliorer les conditions de production et la qualité des produits de rente (vanille, ylang ylang, diversification) ;

- Restaurer la performance et la compétitivité dans un cadre libéral et privatisé ;
- Renforcer les organisations professionnelles, dans le sens de la responsabilisation
- Appuyer ou aider au désenclavement des zones de production (volet désenclavement achevé fin 2003).

Les Comités de pilotage du programme se déroulent régulièrement en présence de représentants des associations professionnelles et on peut noter une forte appropriation du programme par les responsables nationaux (nouveaux Directeur de la Maison des Epices et ATI recrutés en 2004).

L'exécution du programme a atteint sa vitesse de croisière avec de très nombreuses réalisations sur le terrain (par exemple, 103 alambics améliorés pour l'Ylang).

Un audit financier (très positif) a été finalisé début 2004 (comptes à fin 2002) et cet exercice sera poursuivi début 2005 (comptes 2003 et 2004).

Un nouveau COM 99 sera préparé qui inclura l'utilisation des reliquats des Stabex 91, 92 et 93 pour compléter les activités menées à bien sur le COM 96/97 actuel ; ces fonds limités (environ 280 000 €) seraient utilisés en complément des ressources du COM 96/97 ; l'ensemble des fonds existants permettront de prolonger les actions Stabex jusqu'à 2007.

5. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES SUIVANTES

Les conclusions du RAC 2003 et les conclusions de la revue à mi-parcours 2004, ont confirmé qu'aucun changement de stratégie n'est prévue dans le cadre de la Revue à Moyen Terme qui confirmerait donc la concentration de l'aide dans le secteur EDUCATION. La proposition de financement (PF) pour le programme d'appui à l'éducation, à hauteur de € 16m, a été introduite dans le circuit de concertation au Siège seulement début janvier 2005 en raison de nombreux changements apportés au projet de PF suite aux commentaires du Siège.

En définitive les Comores et l'Union européenne se sont mis d'accord sur une programmation comprenant l'emploi des fonds de l'enveloppe A du 9^e FED ainsi que les reliquats des FED précédents dont certains mobilisables après clôture de certains projets non actifs. La programmation est la suivante :

Education :	16,0	mEUR
Coopération décentralisée :	10,25	mEUR
Règlement contentieux COLAS :	2,0	mEUR
Extension CA-ON :	1,6	mEUR

6. DIALOGUE ENTRE LE PAYS ET L'ORDONNATEUR NATIONAL (ON) ET LES ACTEURS NON ETATIQUES (ANEs) ET COORDINATION DES DONATEURS

6.1 Dialogue dans le pays entre l'Ordonnateur National et les acteurs non étatiques

La Délégation a établi un réel dialogue avec le précédent Ordonnateur National et continue ce dialogue avec le nouvel Ordonnateur National depuis septembre 2004, M. A. Abdoulbastoi, Ministre des Finances.

Ce dialogue est encouragé par le renforcement de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National avec la mobilisation en août 2004 d'un assistant technique international pour permettre une mise en œuvre plus efficace des projets ainsi que par la présence sur place d'une ALAT depuis août 2004, qui permet de favoriser les échanges entre la Délégation et l'ON.

Compte tenu de leur importance aux Comores, les ANE ont été consultés dans le processus de préparation des stratégies pays 9^{ème} FED ainsi que dans le cadre de la formulation des projets de Coopération Décentralisée et Education du 9eme FED.

6.2 Coordination des bailleurs de fonds

De nombreux partenaires des Comores se sont engagés en janvier 2004 à aider le pays dans le processus de transition. C'est ainsi que la Banque Mondiale, la Ligue Arabe, la France, l'Allemagne, l'Union Africaine, Maurice, l'OIF et la CE ont agréé la création d'un Fonds Fiduciaire pour financer des activités qui vont dans le sens de l'achèvement de ce processus. Les partenaires se sont réunis une première fois en juillet 2004 puis en septembre 2004 au sein d'une Cellule technique de gestion pour discuter de l'avancement des activités, gérées par le PNUD.

Par ailleurs, divers partenaires ont marqué leur accord pour participer à une Table Ronde (TR) des bailleurs de fonds qui aura lieu fin 2005. Cette TR aura pour but de mobiliser des fonds pour le financement du programme du DSRP (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté).

Pour ce qui est du secteur de concentration 9eme FED, le secteur Education, il existe un mécanisme de coordination composé des autorités nationales et de bailleurs de fonds actifs dans le secteur : UNESCO, UNICEF, PNUD, FNUAP, Banque Mondiale, la Coopération Française, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), l'OIF et la CE.

COOPERATION ENTRE
L'UNION EUROPEENNE
ET
L'UNION DES COMORES
RAPPORT ANNUEL CONJOINT
2004

CONCLUSIONS
06.04.06

Le projet de Rapport Annuel Conjoint 2004 pour les Comores a été discuté lors de la Réunion de l'Equipe Pays qui s'est tenue le 28 avril 2005. Suite à cela, les Conclusions ainsi que le texte du RAC ont été modifiés en fonction des commentaires et des observations de la Réunion de l'Equipe Pays. Par ailleurs, le 4 novembre 2005, le Comité FED a donné un avis favorable sur le document sans commentaires. La Délégation et les services de l'Ordonnateur National ont marqué leur accord sur le rapport et les Conclusions lors d'une mission de la Délégation en janvier 2006 et ont jugé qu'il n'était pas utile de réaliser une réunion de revue dans le pays. Par conséquent, le texte du RAC et les Conclusions ont été finalisés selon le processus de préparation prévu et l'exercice peut être considéré comme achevé.

Après de nombreuses années de tensions au niveau politique, les Comores ont connu depuis le début de l'année 2004 des changements majeurs qui vont dans le sens de l'achèvement du processus de réconciliation nationale: les élections législatives au niveau des îles autonomes puis au niveau de l'Union, ont eu lieu respectivement au mois de mars et d'avril 2004 et les assemblées ont été constituées ; un nouveau Gouvernement de l'Union représentatif de la nouvelle configuration politique a été formé en juillet dernier et la Cour Constitutionnelle mise en place. Au mois de décembre 2004, les députés de l'Assemblée Nationale ont voté le Budget 2005 qui est en fait un budget consolidé pour l'Union et les trois îles autonomes qui définit des quotes-parts sur les recettes dites à partager.

Au niveau de l'économie, l'année 2004 a été une année difficile pour les Comores. La production des cultures de rente est restée morose. L'investissement a stagné et le taux d'épargne national brut a chuté pour atteindre un niveau très faible. Et suite à l'augmentation des prix de produits pétroliers, l'inflation a connu une forte accélération par rapport au 1^{er} semestre 2004 et se situe à 4,3%. Cette situation se traduit par un ralentissement de l'activité économique et une révision à la baisse du taux de croissance du PIB de 2,5% en 2004 contre 2,9% en 2003.

En matière de finances publiques, l'année 2004 a été marquée par la mise en application de l'Accord (du 20 décembre 2003), sur le partage des compétences notamment, les quotes-parts au niveau budgétaire. Toutefois, le mécanisme de partage a été contourné au 1^{er} semestre de l'année et le budget consolidé n'a pas été exécuté. Au niveau macroéconomique, malgré une tentative de mener une politique d'assainissement des finances publiques, le déficit budgétaire reste chronique et l'Etat reste insolvable, sans possibilité de contracter de nouveaux prêts.

Face à cette situation, les Comores ont entamé des négociations avec les instances concernées, pour la mise en place d'un programme permettant de faciliter le dialogue avec les organisations multilatérales et les bailleurs bilatéraux, et accéder à des nouvelles aides à des taux concessionnels. C'est un préalable à la négociation d'un programme pouvant bénéficier de l'appui des institutions de Brettons Woods, dans le cadre de la FRPC, et d'accéder à la Facilité Elargie en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE). Une mission du FMI en novembre a stipulé les conditions pour le lancement d'un programme de surveillance. Ces conditions ayant été satisfaites, le FMI a débuté la période de surveillance en janvier 2005.

Dans ce contexte et avec un PIB de 404,56 €par habitant, les Comores sont encore parmi les pays les plus pauvres de la planète. Malgré l'important effort pour accomplir les réformes institutionnelles et politiques, dans le domaine économique, les réformes structurelles ont peu progressé notamment, dans la mise en œuvre des actions de lutte contre la pauvreté, telle que définie dans le DSRP-I (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté).

De fait, la pauvreté reste endémique aux Comores et sa réduction devient un des éléments primordiaux de la stratégie du Gouvernement. A cette fin, une mise à jour du plan d'action du DSRP-I est préparée dans un cadre à moyen terme 2005-2007 dans 5 axes stratégiques. Un calendrier a été arrêté pour la finalisation du DSRP au deuxième semestre 2005. Cependant, l'analyse de l'évolution des ODM est difficile dans un contexte de contraintes réelles sur la production régulière de statistiques économiques et sociales.

En matière de santé, des progrès ont été réalisés, au cours de ces vingt dernières années. Cependant, plusieurs dimensions de l'accès à la santé des individus révèlent une certaine précarité. L'offre de santé ne semble pas, en effet, en mesure de satisfaire la demande.

Au niveau de l'Education et de la formation, les taux de scolarisation restent parmi les plus faibles de la région. De plus, on observe également, un retard des filles (55,4%) par rapport aux garçons (64,9%) en matière de scolarisation (admission au primaire), lié au contexte familial, au processus de sélection des enfants à scolariser, au bas niveau d'éducation de la mère, et à l'incidence des structures traditionnelles. Selon les derniers chiffres de 2002/2003, il semble cependant que les taux nets de scolarisation aient augmenté : 61% pour les filles et 71% pour les garçons. Mais l'écart entre garçons et filles subsiste. Toutefois, des déficiences quantitatives et qualitatives du système éducatif à tous les niveaux (primaire, secondaire, enseignement technique et professionnel, enseignement supérieur et même au niveau de la gestion du système) continuent d'altérer la formation de capital humain. Ces déficiences concernent plus particulièrement le manque de capacités d'accueil notamment dans le secondaire, le manque de points d'eau et de latrines qui limitent l'accès aux filles, le manque de matériel pédagogique et de formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques, de même que les faiblesses de gestion du système éducatif.

En ce qui concerne l'intégration régionale des Comores, les statistiques montrent que les liens commerciaux des Comores avec les pays de la région Océan Indien sont faibles. Cependant, les Comores, membre de l'Afrique Orientale et Australe (AfoA), ont commencé les négociations avec l'UE pour l'APE. L'étude d'impact des APE pour le pays est actuellement en préparation.

En matière de coopération de la CE en 2004, les éléments majeurs de 2004 sont la poursuite du projet Programme Pluriannuel de Micro Réalisations. En 2004, 24 microréalisations ont ainsi été réceptionnées. Par ailleurs le projet d'appui à la CAON a connu un développement majeur avec la mobilisation d'une Assistance Technique Internationale au mois d'août prévue, pour aider à la mise en œuvre des projets sous le FED. Les projets environnementaux du 8eme FED sont eux en phase de clôture.

Au 31 mars 2004, le projet DECVAS s'est achevé après sept années d'activités. Le projet a permis une amélioration de la sécurité alimentaire des Comores grâce à une augmentation progressive des productions vivrières dont les effets se feront principalement ressentir après le projet. Pour ce qui est de la maladie des cocotiers, il a été décidé fin 2004, que le Programme Régional de Protection des Végétaux (PRPV 8^{ème} FED COI), initiera dès 2005 une étude pratique de faisabilité de la lutte biologique contre les aleurodes du cocotier.

Le protocole de pêche fixant les possibilités de pêche thonière accordées à la communauté et la contrepartie financière, qui couvrait la période de février 2001 à février 2004, a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2004. D'une manière générale, l'exécution du protocole a été jugée très satisfaisante, puisqu'elle a permis d'entretenir les effets des actions de développement initiées par la biais de divers programmes d'aides en donnant aux autorités compétentes du pays des ressources financières que la puissance publique n'a pas les moyens d'apporter au travers des actions ciblées. Fin novembre 2004, un nouveau protocole de 6 ans a été négocié entre le Gouvernement Comorien et la Commission.

Enfin, pour ce qui est de STABEX, l'exécution du COM STABEX 96/97 a atteint sa vitesse de croisière avec de très nombreuses réalisations sur le terrain. Un nouveau COM 99 sera préparé qui inclura l'utilisation des reliquats des Stabex 91, 92 et 93 pour compléter les activités menées à bien sur le COM 96/97 actuel.

Pour ce qui est des projets du secteur de concentration du 9eme FED, des retards importants ont été rencontrés pour la préparation du projet de Proposition de Financement (PF) Education suite aux nombreux commentaires du QSG sur la première version de la Proposition de Financement soumise en avril 2004, ainsi que sur la deuxième version soumise au mois d'août. Cela a nécessité de revoir la PF avec les autorités comoriennes. Une nouvelle Proposition de Financement est actuellement en circulation au Siège depuis janvier 2005. Si le projet de Proposition de Financement est approuvé par le Comité FED en avril 2005, la décision de financement pourrait intervenir en juin 2005. Les activités du projet concernent la construction/réhabilitation des infrastructures, la provision de matériel pédagogique et la formation des enseignants à tous les niveaux (primaire, secondaire, enseignement technique et professionnel, enseignement supérieur) ainsi que l'appui institutionnel. Le projet tient aussi compte de la question de genre et vise aussi à promouvoir la scolarisation des filles à travers diverses activités telles que la construction de latrines et de ponts d'eau dans les écoles et des campagnes de sensibilisation pour la promotion de la scolarisation des filles.

Le programme de coopération décentralisée (PCD) est toujours en phase de préparation suite à la décision dans le cadre de la revue à mi-parcours d'ajouter des reliquats de 6,25 millions d'Euros à la dotation initiale du 9eme FED d'un montant de 4 millions d'Euros. D'un montant total de 10,25 millions d'Euros le PCD vise à accompagner et promouvoir le processus de décentralisation politique et l'émergence d'acteurs locaux (autorités locales, mais également acteurs non étatiques) responsables et actifs.

En ce qui concerne l'enveloppe B, il a été convenu d'augmenter l'allocation réserve pour la réhabilitation des infrastructures suite aux dégâts des cyclones Elita et Gafilo à 3,1 millions d'euros, suite à une réévaluation conjointe des coûts. En ce qui concerne le montant disponible sous enveloppe B, environ 1,7 millions d'euros, la partie comorienne a demandé à la CE si une aide budgétaire pour la réduction de la dette est envisageable. La partie comorienne envisage également une éventuelle utilisation dans le cadre du FLEX suite à la chute des prix des produits d'exportations (la vanille) en 2004.

Pour ce qui est des perspectives d'avenir dans la coopération, les conclusions de la Revue à Mi Parcours qui a eu lieu en 2004 ont maintenu le secteur de l'Education comme secteur de concentration.

Enfin, au vu des délais rencontrés dans la mise en œuvre des projets aux Comores, deux mesures significatives ont été prises en 2004 pour accélérer la mise en œuvre des projets sous financement CE : la mobilisation d'une ATI pour assister la Cellule d'Appui à l'ON ainsi que la venue d'une ALAT sur place pour faciliter le dialogue entre la Délégation et les autorités comoriennes. Par ailleurs, en vue d'améliorer la coopération, l'implication des ANEs ainsi que la concertation des bailleurs de fonds, et particulièrement avec la Coopération Française pour le projet Education, dans la préparation des programmes est mise en avant. Enfin, le dialogue avec l'Ordonnateur National est un élément primordial des progrès de la coopération dans le contexte politique particulier de l'Union des Comores. Le dialogue est ainsi maintenu avec le nouvel Ordonnateur National depuis septembre 2004.

COOPERATION ENTRE
L'UNION EUROPEENNE
ET
L'UNION DES COMORES
RAPPORT ANNUEL CONJOINT
2004

Annexes

ANNEXE 1

CADRE D'INTERVENTION POUR LE SECTEUR DE CONCENTRATION 9EME FED

	LOGIQUE D'INTERVENTION	N°	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
OBJECTIF GENERAL	Contribuer au développement du capital humain du pays à travers l'éducation afin de réduire la pauvreté.	1	A compter de 2010 le taux de chômage de la Population Economiquement Active diminue de 3% (indice: 25% de la PEA en 2002).	Rapports du PNUD et de la Banque Mondiale.	
		2	A compter de 2010, la participation des populations, notamment des femmes et des jeunes, aux mécanismes de prise de décisions en matière de développement, augmente.	Bilan de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).	
			A compter de 2010, un nombre important de ménages en particulier des secteurs les plus défavorisés accède à des services sociaux de qualité.		
OBJECTIF SPECIFIQUE	Améliorer l'accès et la qualité des services éducatifs -afin qu'ils soient adaptés aux besoins socio-economiques du pays- à travers l'appui à la politique sectorielle du gouvernement.	1	En 2010, le taux net de scolarisation dans le primaire est de 80% (indice: 66,4% en 2002), dans le secondaire premier cycle de 50% (indice: moins de 30% en 2002) et de 35% dans le secondaire deuxième cycle.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN.	Consolidation du budget national et augmentation régulière du budget consacré aux dépenses du secteur. Paiement régulier des salaires des enseignants et du personnel du MEN. Etablissement des compétences respectives entre le MEN national et les MEN des îles.
		2	En 2010, 3.000 jeunes déscolarisés ont été formés dans l'enseignement secondaire technique et professionnel.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation post-projet.	
		3	A compter de 2010, l'ensemble des opérateurs économiques privés appui le développement des filières de formation techniques et professionnelles et 30% des jeunes sont placés comme apprentis.	Rapports du Ministère du Travail. Rapports d'activités du PARSEC. Registres des PMI/PME.	
RESULTATS ATTENDUS	RESULTAT 1 Les taux de scolarisation augmentent (en particulier pour les filles), les infrastructures et les équipements de l'ensemble des filières sont améliorés et les dotations de matériel pédagogique et fournitures sont opérationnelles.	1	A compter de 09/2007, les capacités d'accueil et la qualité des espaces éducatifs sont augmentés de 50% grâce à l'amélioration des infrastructures et des équipements. En 06/2009 ce même taux est de 90%.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation post-projet.	Le gouvernement maintient sa politique en faveur de l'éducation et les MEN des îles ont les moyens pour être opérationnels.
		2	En 2010, le ratio filles/garçons est de 1.0/1.0 pour le primaire et pour le secondaire (indice: 0,8/1.0 dans le primaire et 0,7/1.0 dans le secondaire en 2002).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation post-projet.	Les familles maintiennent et renforcent leur intérêt pour l'éducation de leurs enfants. La situation économique du pays ne se dégrade pas.
		3	En 2010, 100% des établissements d'enseignement a reçu du matériel pédagogique et équipements. (indice: 2.500 tables bancs et accessoires et kits pédagogiques pour 290 écoles distribués par la BM période 2000/03)	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation.	
			En 2010, la capacité d'accueil dans le supérieur est proche de 100% (indice: 50% en 2003).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et de l'Université.	

	LOGIQUE D'INTERVENTION	N°	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
	RESULTAT 2 La qualité et le rendement interne du secteur éducatif sont améliorés, les filières d'enseignements sont adaptées aux besoins socio économiques du pays.	1	En 2010, le TA est de 3% pour le primaire (indice: 8% en 2002), de 4% pour le secondaire premier cycle (indice: 9% en 2002) et de 20% pour le secondaire deuxième cycle (indice: 35% en 2002). Le taux de transition du primaire au secondaire est de 70% (indice: 47% en 2002) et le taux de réussite au BAC est de 60% (indice: 30% en 2002).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR.	Le MEN national et les MEN des îles améliorent leurs prestations et le suivi des établissements d'enseignement. Le personnel d'encadrement pédagogique et les enseignants sont réceptifs aux changements et améliorations proposés.
		2	En 2010, les résultats des MLA montrent que le seuil de compétences minimum est de 75% pour l'ensemble des disciplines et le seuil de compétences désiré est de 50% pour l'ensemble des disciplines (indice: inférieur à 30% et à 5% respectivement en 2002).	Enquêtes MLA de l'UNICEF. Rapports du MEN.	
		3	En 2010, environ 3.500 enseignants du primaire ont reçu un recyclage en français. A compter de 09/2007, les 3 IFERE (1 par île) sont opérationnels et assurent la formation initiale et continue des enseignants. En 06/2009, 100% des chefs d'établissements du primaire et secondaire ont reçu une formation. En 06/2009 environ 120 conseillers pédagogiques et inspecteurs ont été formés (indice: 60 en 2002).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR.	
	RESULTAT 3 Les capacités opérationnelles et de gestion du Ministère de l'Education national et des Ministères de l'Education (ME) des îles se renforcent, les mécanismes de coordination entre les acteurs de l'Education sont opérationnels.	1	A compter de 2010, les Directions de la Planification du MEN national et des ME des îles produisent des rapports statistiques fiables à chaque fin d'année scolaire grâce à un système de collecte de données et d'informations performant. A compter de 09/2006, la carte scolaire est opérationnelle et mise à jour périodiquement.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN. Carte scolaire.	Le budget de fonctionnement alloué aux MEN est suffisant. Le turn-over du personnel est réduit (au niveau national et des îles). Le personnel du MEN accepte les évolutions proposées et participe des modifications.
		2	En 2010 le Plan Directeur est révisé et son exécution est adapté aux ressources disponibles.	Plan Directeur de l'Education. Rapports des bailleurs de fonds. Rapport de la mission d'évaluation à mi-parcours.	
		3	A compter de 2010, un système permanent de concertation et de coordination entre le gouvernement, le MEN et la communauté des bailleurs de fonds est mis en place et est opérationnel.	Rapport du MEN. Registres des bailleurs de fonds.	

RESULTATS	CODE	ACTIVITES	INDICATEURS	CTS (Euros)
RESULTAT 1	a.1.1	Sensibilisation pour la scolarisation		
Les taux de scolarisation augmentent (en particulier pour les filles), les infrastructures et équipements pour l'ensemble des filières sont améliorés et les dotations de matériel pédagogique et de fournitures sont opérationnelles.	a.1.1.1	Campagnes pour la scolarisation des enfants	Plusieurs campagnes medias, auprès des conseils d'école, communautés, etc.	100.000,00
	a.1.1.2	Appui à la scolarisation des filles	Convention avec l'UNICEF	100.000,00
		Total Activité		200.000,00
	a.1.2	Rehabilitation/construction des salles de classes		
	a.1.2.1	Etudes préalables et préparation de l'appel d'offres	Publication des appels d'offres et adjudications	100.000,00
	a.1.2.2	Travaux de rehabilitation/construction pour le primaire	Intervention dans 290 écoles du secteur public	1.250.000,00
	a.1.2.3	Travaux de rehabilitation/construction pour le secondaire	Intervention dans 15 collèges et 5 lycées du public	850.000,00
	a.1.2.4	Travaux de rehabilitation/construction pour le technique et professionnel (ETP)	ENA (Mwali), ENTP (Nzwani), CNH (Ngazidga), Centre de Pêche de Nzwani et nouvelles filières	1.300.000,00
	a.1.2.5	Travaux de rehabilitation/construction pour le supérieur	IFERES, IUT, Ecole de Médecine	1.000.000,00
		Total Activité		4.500.000,00
	a.1.3	Dotation d'équipements et de matériel pédagogique		
	a.1.3.1	Etudes préalables et préparation de l'appel d'offres	AT	10.000,00
	a.1.3.2	Matériel didactique et équipements pour le primaire	266 salles de classe équipées	500.000,00
	a.1.3.3	Matériel didactique et équipements pour le secondaire	207 salles de classe équipées	390.000,00
	a.1.3.4	Matériel didactique et équipements pour l'ETP	5 centres de formation équipés	1.000.000,00
	a.1.3.5	Matériel didactique et équipements pour le supérieur	7 facultés équipées (mobilier, matériels bureautiques et audiovisuels)	320.000,00
		Total Activité		2.220.000,00
	a.1.4	Création de bibliothèques dans les établissements		
	a.1.4.1	Equipelement et matériel pour le primaire	145 écoles primaires équipées (150 ouvrages en moyenne)	200.000,00
	a.1.4.2	Equipelement et matériel pour le secondaire	20 établissements équipés (3 lycées et 17 collèges), 500 ouvrages en moyenne	200.000,00
	a.1.4.3	Equipelement et matériel pour le technique et professionnel	5 établissements équipés de centre multimédia et dotés de bibliothèques spécialisées (350 ouvrages en moyenne)	100.000,00
	a.1.4.4	Equipelement et matériel pour le supérieur	1 Bibliothèque universitaire nationale créée et équipée (8000 ouvrages et matériel informatique/ bureautique adéquat)	300.000,00
		Total Activité		800.000,00
	Total Résultat 1		7.720.000,00	
RESULTAT 2	a.2.1	Formation initiale et continue des enseignants		
La qualité et le rendement interne du système sont améliorés, les filières d'enseignements sont adaptées aux besoins économiques du pays.	a.2.1.1	Sessions de formation des enseignants du primaire	1.750 formés en initiale et continue	400.000,00
	a.2.1.2	Sessions de formation des enseignants du secondaire	900 formés en initiale et continue	450.000,00
	a.2.1.3	Sessions de formation des enseignants ETP	150 formés en initiale et continue	400.000,00
	a.2.1.4	Sessions de formation des enseignants du supérieur	20 formés (à l'extérieur)	450.000,00
		Total Activité		1.700.000,00
	a.2.2	Recyclage en français des enseignants		
	a.2.2.1	Sessions de formation des enseignants du primaire	2.700 recyclés	250.000,00
	a.2.2.2	Sessions de formation des enseignants du secondaire	900 recyclés	100.000,00
	a.2.2.3	Sessions de formation des enseignants ETP	100 recyclés	50.000,00
	a.2.2.4	Sessions de formation des enseignants du supérieur	40 recyclés	70.000,00
		Total Activité		470.000,00
	a.2.3	Appui à la réforme des curriculums dans le primaire		
	a.2.3.1	Impression des supports pédagogiques pour l'APC	Convention avec l'UNICEF	300.000,00
	a.2.3.2	Formation de compétences locales en APC	Convention avec l'UNICEF	100.000,00
	a.2.3.3	Sessions de formation des enseignants à l'APC	Convention avec l'UNICEF	250.000,00
		Total Activité		650.000,00
	a.2.4	Formation des chefs d'établissements et du personnel administratif		
	a.2.4.1	Etude préalable	AT	10.000,00
	a.2.4.2	Sessions de formation des chefs d'éta. et des administratifs du primaire	395 directeurs d'école (290 dans le public et 105 dans le privé) et 152 gestionnaires formés (partiellement UNICEF)	240.000,00
	a.2.4.3	Sessions de formation des chefs d'éta. et des administratifs du secondaire	111 principaux de collège (41 public et 70 privé) et 62 proviseurs (10 public et 53 privé) formés	100.000,00
	a.2.4.4	Sessions de formation des chefs d'éta. et des administratifs de l'ETP	15 chefs d'établissements formés (à l'extérieur)	100.000,00
	a.2.4.5	Sessions de formation des chefs d'éta. et des administratifs du supérieur	10 chefs d'établissements formés (à l'extérieur)	50.000,00
		Total Activité		500.000,00
	a.2.5	Formation des inspecteurs et conseillers		
	a.2.5.1	Sessions de formation à l'IFERE	80 conseillers pédagogiques formés	200.000,00
	a.2.5.2	Sessions de formation à l'extérieur	9 inspecteurs du secondaire formés (à l'extérieur)	150.000,00
		Total Activité		350.000,00
	a.2.6	Appui au développement des C.I.P.R		
	a.2.6.1	Approvisionnement et mise en place d'équipements et matériel didactique	17 CIPR équipées (UNICEF)	350.000,00
		Total Activité		350.000,00
a.2.7	Appui au dév. des filières professionnalisantes			
a.2.7.1	Etude d'identification des secteurs porteurs et rédaction des plans de formation	AT	30.000,00	
a.2.7.2	Création de formations pour les descolarisés	9 formations de niveau BEP et CAP créées	80.000,00	
a.2.7.3	Création de centres d'apprentissage	2+D126 centres créés et en fonctionnement	150.000,00	
	Total Activité		260.000,00	
	Total Résultat 2		4.280.000,00	

RESULTATS	CODE	ACTIVITES	INDICATEURS	CTS (Euros)
RESULTAT 3	a.3.1	Appui institutionnel pour la réorganisation des MEN		
Les capacités opérationnelles et de gestion du Ministère de l'Education national et des MEN des îles se renforcent, les mécanismes de coordination entre les acteurs de l'Education sont opérationnels.	a.3.1.1	Diagnostics et études préalables, mise en place des plans opérationnels et des outils de planification-gestion-suivi	AT	550.000,00
	a.3.1.2	Ateliers de formation et de concertation inter-îles	9 ateliers organisés à raison de 3 ateliers par île (sur 4 ans)	100.000,00
	a.3.1.3	Equipements du MEN national et des MEN des îles	Véhicules, logiciels de gestion, équipements bureautiques, formations	250.000,00
	a.3.1.4	Fonctionnement du système de coordination	Ateliers de concertation gouvernement, MEN, bailleurs	33.500,00
		Total Activité		933.500,00
	a.3.2	Création/Développement des Centres d'Information, de Documentation et d'Orientation (CIDO)		
	a.3.2.1	Formation du personnel d'encadrement et administratif	6 Conseillers d'orientation, 6 documentalistes, 6 animateurs formés	100.000,00
	a.3.2.2	Réhabilitation/création et équipements des CIDO	3 CIDO équipés et en fonctionnement (1 par île)	100.000,00
		Total Activité		200.000,00
		Total Résultat 3		1.133.500,00
Gestion du Programme	a.4.1	Mise en place et fonctionnement de la Cellule de Gestion du Projet (CGP)		
	a.4.1.1	Personnel local	1 directeur national- 2 experts (formation-infrastructures)-1 comptable-1 secrétaire comptable-3 directeurs régionaux-3 comptables-personnel d'appui	590.000,00
	a.4.1.2	Assistance Technique	1 AT gestionnaire de Projet-1 AT expert admin/finan	930.000,00
	a.4.1.3	Fonctionnement de la CGP (nationale et régionales)	Dépenses récurrentes (y compris déplacements îles)	192.000,00
	a.4.1.4	Equipement des bureaux	Mobiliers, équipements bureautiques, logiciels	50.000,00
	a.4.1.5	Vehicules et autres équipements	5 vehicules, groupes électrogènes, agencements locaux	150.000,00
	a.4.1.6	Activités d'information et visibilité		44.500,00
	a.4.1.7	Audits annuels	4 audits financiers	120.000,00
	a.4.1.8	Missions d'évaluation mi-parcours et final	2 missions d'évaluation	100.000,00
		Total Activité		2.176.500,00
	Imprévus		690.000,00	
	Total Programme PASEC		16.000.000,00	

DECOMPOSITION DU BUDGET PAR RUBRIQUE DE LA C.F				
Rubrique	Code	Activités	Coûts (Euros)	
Assistance Technique	a.4.4.2	Assistance Technique (CGP)	930.000,00	
	a.1.3.1	Etudes préalables et préparation de l'AO	10.000,00	
	a.2.4.1	Etude préalable	10.000,00	
		Sous-Total	950.000,00	
	a.2.3.2	Formation de compétences locales en APC (UNICEF)	100.000,00	
	a.2.7.1	Etude d'identification des secteurs porteurs et rédaction des plans de formation	30.000,00	
		Sous-Total	130.000,00	
Personnel Local	a.4.4.1	Personnel Local (CGP)	590.000,00	
		Sous-Total	590.000,00	
Etudes	a.1.2.1	Etudes préalables et préparation de l'AO	100.000,00	
		Sous-Total	100.000,00	
Appui Institutionnel	a.1.1.2	Appui à la scolarisation des filles (UNICEF)	100.000,00	
	a.3.3.1	Diagnostic, études préalables, mise en place plans opérationnels et outils de gestion (AT)	550.000,00	
	a.3.3.2	Ateliers formation et concertation inter-îles	100.000,00	
	a.3.3.4	Fonctionnement du système de coordination	33.500,00	
		Sous-Total	783.500,00	
Formation	a.2.1.1	Formation des enseignants du primaire	400.000,00	
	a.2.1.2	Formation des enseignants du secondaire	450.000,00	
	a.2.1.3	Formation des enseignants ETP	400.000,00	
	a.2.1.4	Formation des enseignants du supérieur	450.000,00	
	a.2.2.1	Formation des ens. du primaire (recyclage)	250.000,00	
	a.2.2.2	Formation des enseignants du secondaire	100.000,00	
	a.2.2.3	Formation des enseignants ETP	50.000,00	
	a.2.2.4	Formation des enseignants du supérieur	70.000,00	
	a.2.3.1	Impression supports pédagogiques pour l'APC (UNICEF)	300.000,00	
	a.2.3.3	Sessions formation des enseignants à l'APC (UNICEF)	250.000,00	
	a.2.4.2	Formation chefs d'établi. et admin. Primaire (partiellement UNICEF)	240.000,00	
	a.2.4.3	Formation chefs d'établi. et admin. secondaire	100.000,00	
	a.2.4.4	Formation chefs d'établi. et admin. ETP	100.000,00	
	a.2.4.5	Formation chefs d'établi. et admin. Supérieur	50.000,00	
	a.2.5.1	Sessions de formation à l'IFERE	200.000,00	
	a.2.5.2	Sessions de formation à l'extérieur	150.000,00	
	a.2.7.2	Création de formations pour les descolarisés	80.000,00	
	a.3.2.1	Formation personnel encadrement et admin.	100.000,00	
		Sous-Total	3.740.000,00	
	Infrastructures (inc. Fonds maintenance)	a.1.2.2	Rehabilitation/construction pour le primaire	1.250.000,00
a.1.2.3		Rehabilitation/construction pour le secondaire	850.000,00	
a.1.2.4		Rehabilitation/construction pour ETP	1.300.000,00	
a.1.2.5		Rehabilitation/construction pour le supérieur	1.000.000,00	
		Sous-Total	4.400.000,00	
Equipements et matériels	a.1.3.2	Matériel didactique et équipement pour primaire	500.000,00	
	a.1.3.3	Matériel didactique et equipem. pour secondaire	390.000,00	
	a.1.3.4	Matériel didactique et équipements pour l'ETP	1.000.000,00	
	a.1.3.5	Matériel didactique et equipem. pour supérieur	320.000,00	
	a.1.4.1	Equipement et matériel pour le primaire	200.000,00	
	a.1.4.2	Equipement et matériel pour le secondaire	200.000,00	
	a.1.4.3	Equipement et matériel pour ETP	100.000,00	
	a.1.4.4	Equipement et matériel pour le supérieur	300.000,00	
	a.2.6.1	Approvisionnement et mise en place d'équipem. et matériel didactique (UNICEF)	350.000,00	
	a.2.7.3	Création de centres d'apprentissage	150.000,00	
	a.3.1.3	Equipem. du MEN national et des MEN des îles	250.000,00	
	a.3.2.2	Réhab/création et équipements des CIDO	100.000,00	
	a.4.1.4	Equipement des bureaux	50.000,00	
	a.4.1.5	Vehicules et autres équipements	150.000,00	
		Sous-Total	4.060.000,00	
	Evaluations et audits	a.4.1.7	Audits annuels	120.000,00
		a.4.1.8	Missions d'évaluation mi-parcours et final	100.000,00
		Sous-Total	220.000,00	
Campagnes Médias et visibilité	a.1.1.1	Campagnes pour la scolarisation des enfants	100.000,00	
	a.4.1.6	Activités d'information et visibilité	44.500,00	
		Sous-Total	144.500,00	
Fonctionnement	a.4.1.3	Fonctionne. CGP (nationale et régionales)	192.000,00	
		Sous-Total	192.000,00	
Imprévus			690.000,00	
		Sous-Total	690.000,00	
		Total Général	16.000.000,00	

ANNEXE 2 CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES POUR LE SECTEUR DE CONCENTRATION 9EME FED

RESULTAT 1	ACTIVITES	SOUS-ACTIVITES	DETAILS	CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES			
				DP démarrage	DP 1	DP 2	DP 3
Les taux de scolarisation augmentent (en particulier pour les filles), les infrastructures et équipements pour l'ensemble des filières sont améliorés et les dotations de matériel pédagogique et de fournitures sont opérationnelles.	a.1.1 Sensibilisation pour la scolarisation	a.1.1.1 Campagne pour la scolarisation des enfants					
		a.1.1.2 Appui à la scolarisation des filles	Convention UNICEF				
	a.1.2 Réhabilitation/construction de salles de classes	a.1.2.1 Etude préalable et préparation de l'appel d'offres	Contrat de Services				
		a.1.2.2 Travaux de réhabilitation/construction pour le primaire	Appel d'Offres Travaux				
		a.1.2.3 Travaux de réhabilitation/construction pour le secondaire					
		a.1.2.4 Travaux de réhab/construction pour technique-professionnel					
		a.1.2.5 Travaux de réhabilitation/construction pour le Supérieur					
	a.1.3 Dotation d'équipements et de matériel pédagogique	a.1.3.1 Etude préalable et préparation de l'appel d'offres	Contrat de Services				
		a.1.3.2 Matériel didactique et équipements pour le primaire	Appel d'Offres Fournitures				
		a.1.3.3 Matériel didactique et équipements pour le secondaire					
		a.1.3.2 Matériel didactique et équipements pour technique-professionnel					
		a.1.3.2 Matériel didactique et équipements pour le Supérieur					
	a.1.4 Création de bibliothèques dans les établissements	a.1.4.1 Equipement et matériel pour le primaire	Appel d'Offres Fournitures				
		a.1.4.2 Equipement et matériel pour le secondaire					
		a.1.4.3 Equipement et matériel pour le technique-professionnel (ETP)					
		a.1.4.4 Equipement et matériel pour le Supérieur					

ANNEXE 2 CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES POUR LE SECTEUR DE CONCENTRATION 9EME FED

RESULTAT 2	ACTIVITES	SOUS-ACTIVITES	DETAILS	CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES				
				DP démarrage	DP 1	DP 2	DP 3	
La qualité et le rendement interne du secteur éducatif sont améliorés, les filières d'enseignement sont adaptées aux besoins socio économiques du pays.	a.2.1 Formation initiale et continue des enseignants	a.2.1.1 Sessions de formation des enseignants du primaire						
		a.2.1.2 Sessions de formation des enseignants du secondaire						
		a.2.1.3 Sessions de formation des enseignants du ETP						
		a.2.1.4 Sessions de formation des enseignants du supérieur						
	a.2.2 Recyclage en français des enseignants	a.2.2.1 Sessions de formation des enseignants du primaire						
		a.2.2.2 Sessions de formation des enseignants du secondaire						
		a.2.2.3 Sessions de formation des enseignants du ETP						
		a.2.2.4 Sessions de formation des enseignants du supérieur						
	a.2.3 Appui à la réforme des curriculums dans le primaire	a.2.3.1 Impressions des supports pédagogiques pour l'APC		Convention UNICEF				
		a.2.3.2 Formation des compétences locales pour l'APC						
		a.2.3.3 Sessions de formation des enseignants à l'APC						
	a.2.4 Formation des chefs d'établissement et du personnel administratif	a.2.4.1 Etude préalable		Contrat de Services partiellement				
		a.2.4.2 Formation des chefs d'établissements et des admin. du primaire		Convention UNICEF				
		a.2.4.3 Formation des chefs d'établissements et des admin. du secondaire						
a.2.4.4 Formation des chefs d'établissements et des admin. de l'ETP								
a.2.4.5 Formation des chefs d'établissements et des admin. du supérieur								
a.2.5 Formation des inspecteurs et des conseillers	a.2.5.1 Sessions de formation à l'IFERE							
	a.2.5.2 Sessions de formation à l'extérieur							
a.2.6 Appui au développement des CIPR	a.2.6.1 Approvisionnement et mise en place d'équipements et du matériel didactique		Convention UNICEF					
a.2.7 Appui au développement des filières professionnalisantes	a.2.7.1 Etude d'identification des secteurs porteurs et rédaction des plans de formation		Contrat de services					
	a.2.7.2 Création de formations pour les descolarisés							
	a.2.7.3 Création de centres d'apprentissages							

ANNEXE 2 CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES POUR LE SECTEUR DE CONCENTRATION 9EME FED

RESULTAT 3	ACTIVITES	SOUS-ACTIVITES	DETAILS	CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES			
				DP démarrage	DP 1	DP 2	DP 3
Les capacités opérationnelles du Ministère de l'Education Nationale et des Ministères de l'Education (ME) des îles se renforcent, les mécanismes de coordination entre les acteurs Education sont opérationnels.	a.3.1 Appui institutionnel pour la réorganisation des MEN	a.3.1.1 Diagnostics et études préalables, mise en place des plans opérationnels et de outils de planification-gestion-suivi.	Contrat de Services				
		a.3.1.2 Ateliers de formation et de concertation inter-îles.					
		a.3.1.3 Equipement du MEN national et des ME des îles					
		a.3.1.4 Fonctionnement du système de coordination					
	a.3.2 Création/Développement des Centres d'Information, de Documentation et d'Orientation (CIDO)	a.3.2.1 Formation du personnel d'encadrement et administratif					
		a.3.2.2 Réhabilitation/création et équipements des CIDO					
	Gestion du Programme	a.4.1 Mise en place et fonctionnement de la Cellule de Gestion du Projet (CGP)	a.4.1.1 Personnel local				
			a.4.1.2 Assistance technique internationale	Contrat de Services			
		a.4.1.3 Fonctionnement de la CGP					
		a.4.1.4 Equipements de bureaux					
		a.4.1.5 Vehicules et autres équipements					
		a.4.1.6 Activités d'information et de visibilité					
		a.4.1.7 Audits annuels					
		a.4.1.8 Missions d'évaluation mi-parcours et finale					



EUROPEAID
CO-OPERATION OFFICE

COMOROS

EDF FORECASTS 2005 - 2006: PAYMENTS, DECOMMITMENTS & EXTENSIONS on ONGOING PROJECTS.

(amounts in €)

YEAR of GLOB. Commit	ACCOUNTING NUMBER of GLOB. Commit	N° INDIV. COMMIT	TITLE GLOBAL COMMITMENT	END date of implementat ⁿ	N° CAT. OLD RAP	EXTENS ⁿ REQUEST on GLOB. Y/N	SITUATION END 2004			FORECAST DECOMMITMENTS 2005			FORECASTS on PAYMENTS 2005			FORECAST PAYMENTS 2006			ALARM	COMMENTS				
							GLOBAL COMMIT.	INDIV. COMMIT.	RAC	DECOMMIT. on GLOBAL	ESTIMATION of RISK FACTOR			ESTIMATION of RISK FACTOR			ESTIMATION of RISK FACTOR							
							AMOUNT ONGOING INDIV. COMMIT	PAYMENTS ON ONGOING INDIV. COMMIT	RAP	DECOMMITTED on INDIV.	Low X	Medium Y X+Y+Z = E	High Z	1 st SEMESTER A	2 nd SEMESTER B	TOTAL A + B	Low L	Medium M L+M+H = A+B			High H	1 st SEMESTER C	2 nd SEMESTER D	TOTAL C + D
TOTAL ON ONGOING GLOBAL COMMITMENTS							18 787 289	15 347 584	3 439 705	1 475 012	515 111	109 913	849 988											
TOTAL ON ONGOING INDIVIDUAL COMMITMENTS							10 938 289	7 509 125	3 429 164	905 586	515 462	200 197	189 927	843 098	185 000	1 028 098	528 024	380 074	120 000	430 538	49 000	479 538		
1993	7ACP COM11	0	ECO PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES ECO LIGNE DE CREDIT AUX			N	1 300 000	817 862	482 138	482 138											OK	Forecast amount of partial decommitment on Global Commitment = 482,138 €.		
1993	7ACP COM11	1			8		600 000	-242 345	842 345												OK	Recovery Orders were issued in Jan 05. One R.O amounting to 654,656 € & 5 others each amounting to 37,537€ representing the refund of Capital & Interests to EDF account.(to be refunded over 5 years)		
	7ACP COM11	Total	Individual Commitment				600 000	-242 345	842 345												OK			
1994	7ACP COM21	0	DRU DEVELOPPEMENT CULTURES VIVRIERES ET APPUI SEMENCIER.	20040330		N	5 400 000	5 310 299	89 701	89 701	0	89 701	0								OK	Forecast amount decommitted on Global Commitment = 330,319€.		
1994	7ACP COM21	11	DRU DECVAS KMF 186.450.000	20030331	7		378 988	280 507	98 481	88 875	88 875										OK			
1994	7ACP COM21	12	DRU CIRAD CP	20040430	7		42 922	25 898	17 024												OK			
1994	7ACP COM21	14	DRU DEVIS PROG CREDIT	20040417	7		342 000	341 486	514	514	514	0	0	17 024	0	17 024	17 024	0	0		OK			
1994	7ACP COM21	17	DRU DP 03.04.2003 AU 31.03.2004	20040331	7		719 000	567 771	151 229	151 229	151 229	0	0	0	0	0	0	0	0		OK			
	7ACP COM21	Total	Individual Commitment				1 482 910	1 215 662	267 248												OK			
2000	8ACP COM8	0	ECO APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL AUX COMORES ECO UNDP BRUSSELS EUR 1.990.000	20020630		N	1 990 000	1 982 318	7 682	7 682	0	0	7 682								OK	Forecast amount decommitted on Global Commitment = 201,921€.		
2000	8ACP COM8	1		20011231			1 950 313	1 592 000	358 313	194 239	0	194 239	0	164 074	0	164 074	0	164 074	0		OK			
	8ACP COM8	Total	Individual Commitment				1 950 313	1 592 000	358 313												OK			
2000	8ACP COM9	0	ECO PROGRAMME PLURIANNUEL DE MICROREALISATIONS	20060531		N	4 500 000	3 219 831	1 280 169												OK			
2000	8ACP COM9	2	ECO AGRICONSULTING EUROPE KMF 325.736.932	20050902			662 110	468 988	193 122	0	0	0	0	65 000	65 000	130 000	65 000	65 000	0	20 000	0	20 000	OK	
2000	8ACP COM9	3	ECO PROG DE FONCTIONNEMENT KMF 94.083.000	20030430			191 240	135 454	55 786	27 894	27 894	0	0								OK			
2000	8ACP COM9	4	ECO PROGRAMME ACTIONS KMF 196.787.200	20021231			355 896	349 859	6 037	6 037	6 037	0	0								OK			
2000	8ACP COM9	5	ECO DP2 FONCTIONNEMENT 136.480.000 KMF	20031231			148 373	148 373	0	0	0	0	0								OK			
2000	8ACP COM9	6	ECO DP2 ACTIONS (01.03.03-31.12.03: 380.000.000 KMF)	20031221			559 522	559 522	0	0	0	0	0								OK	Forecast amount decommitted on individual commitment = 84,503 € (taking into account a recovery of about 84,5€)		
2000	8ACP COM9	7	ECO DP 3 (01.01.04-31.12.04 : 555.196.000 KMF)	20050215			1 128 553	647 182	481 371	200 000	200 000	0	0	281 000	0	281 000	200 000	81 000			OK			
2000	8ACP COM9	9	ECO EURONET CONSULTING-AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJE	20040616			14 000	13 107	893	893	893	0	0								OK			
	8ACP COM9	Total	Individual Commitment				3 059 693	2 322 486	737 208												OK			
2001	7ACP COM45	0	ECO APPUI A LA TELEVISION NATIONALE (+ 8 COM 14) DRU ETUDE SUR	20011130		N	27 435	27 301	134	134	134	0	0								OK			
2001	8ACP COM11	0	L'EXPLOITATION DES MATERIAUX DE SUBSTITUTION INF GESTION DES DECHETS SOLIDES:INTERVENTIONS D'URGENCE &	20011231		N	100 000	67 443	32 557	32 557	32 557	0	0								OK	Forecast amount decommitted on Global Commitment = 1,046,983€.		
2001	8ACP COM12	0	INF HYDROPLAN KMF 323.132.000	20040310		N	1 830 000	987 694	842 306	842 306	0	0	842 306								OK			
2001	8ACP COM12	1	INF HYDROPLAN KMF 323.132.000	20040310			698 694	390 767	307 927	189 927	0	0	189 927	120 000	0	120 000	0	0	120 000		OK			
2001	8ACP COM12	2	INF GESTION DES DECHETS SOLIDES	20030630			289 000	274 249	14 751	14 751	14 751	0	0								OK			
	8ACP COM12	Total	Individual Commitment				987 694	665 017	322 677												OK			
2001	8ACP COM10	0	FRANCHISE ART 195 A - VANILLE	20011231			52 915	52 915	0												OK	Project STABEX		
2001	8ACP COM10	1	STABEX/17/REB LIV 2ND PRICOM REPAYMENT AGREEMENT ART 195(A)	20011231			52 915	0	52 915												OK			
	8ACP COM10	Total	Individual Commitment				52 915	0	52 915												OK			
2002	8ACP COM14	0	ECO APPUI A LA TELEVISION NATIONALE (+ 7 COM 45) INF AT - SUIVI DU	20020531		N	52 489	52 208	282	282	0	0									OK			
2002	8ACP COM16	0	CONTENTIEUX COLAS - REHAB ROUTE MUTSAMUDU- INF SAFEGE EUR 29788 1ST FASE	20021231		N	50 000	29 788	20 212	20 212	0	20 212	0								OK	Forecast amount decommitted on Global Commitment = 26,170€.		
2002	8ACP COM16	1		20020626			29 788	23 830	5 958	5 958	0	5 958	0								OK			
	8ACP COM16	Total	Individual Commitment				29 788	23 830	5 958												OK			
2003	8ACP COM18	0	ECO CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED	20060930		N	1 684 449	1 059 550	624 899												OK			
2003	8ACP COM18	1	ECO CELLULE APPUI ON (DP 0 : 01.07.03-30.06.04 : 144.658.050)	20040630			295 200	269 931	25 269	25 269	25 269	0	0	0	0	0	0	0	0		OK	Forecast amount decommitted on individual commitment = 30,269 € (taking into account a recovery of about 5,00€)		
2003	8ACP COM18	3	ECO TRANSTEC-EVALUATION	20040731			40 000	23 999	16 001					16 000	0	16 000	16 000	0	0		OK			
2003	8ACP COM18	5	ET AUDIT DU PROJET DECVAS ECO DP1 (01.07.04-30.06.05: 127.644.000 KMF)	20050630			260 000	156 074	103 926					80 000	20 000	100 000	80 000	20 000	0		OK			
2003	8ACP COM18	8	ECO GEOMAR INTL : CONTRAT A.T: 216.170.739 KMF	20060721			439 400	90 171	349 229					100 000	100 000	200 000	150 000	50 000	0	100 000	49 000	149 000	OK	
	8ACP COM18	Total	Individual Commitment				1 034 600	540 175	494 425												OK			
2004	9ACP COM3	0	ECO APPUI A LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD SUR LES DISPOSITIO	20070930		N	1 800 000	1 740 375	59 625												OK			
2004	9ACP COM3	1	ECO PNUD (CONVENTION DE CONTRIBUTION OCTOBRE 2004)	20050630			1 740 375	1 392 300	348 075											348 075		348 075	OK	
	9ACP COM3	Total	Individual Commitment				1 740 375	1 392 300	348 075												OK			



EUROPEAID
CO-OPERATION OFFICE

COMOROS

EDF FORECASTS 2005-2006: NEW INDIVIDUAL Commitments (including payments) on ONGOING PROJECTS.

(amounts in €)

			FORECASTS 2005								FORECASTS 2006						
YEAR GLOB. COMMIT.	ACCOUNTING NUMBER (GLOBAL COMMIT.)	TITLE INDIVIDUAL COMMITMENT	1st SEMESTER		2nd SEMESTER		TOTAL 2005		ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS			1st SEMESTER		2nd SEMESTER		TOTAL 2006	
			INDIVID. COMMIT. A	PAYMENTS B	INDIVID. COMMIT. A'	PAYMENTS B'	TOTAL INDIV. COMMIT. A + A'	TOTAL PAYMENTS B + B'	Low L	Medium M L+M+H = B+B'	High H	INDIVID. COMMIT. C	PAYMENTS D	INDIVID. COMMIT. C'	PAYMENTS D'	TOTAL INDIV. COMMIT. C + C'	TOTAL PAYMENTS D + D'
TOTALS on NEW INDIVIDUAL Commitments			693 000	340 000	365 000	331 000	1 058 000	671 000	180 000	491 000	0	0	387 000	0	0	0	387 000
							0	0								0	0
2000	8 ACP COM 9	ECO PROGRAMME PLURIANNUEL DE MICROREALISATIONS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2000	8 ACP COM 9	ECO:EVALUATION FINAL	0	0	25 000	15 000	25 000	15 000	0	15 000	0	0	10 000	0	0	0	10 000
2000	8 ACP COM 9	ECO DP 4	693 000	340 000	0	100 000	693 000	440 000	0	440 000	0	0	253 000	0	0	0	253 000
2000	8 ACP COM 9	ECO Avenant Agriconsulting	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2000	8 ACP COM 9	ECO AUDIT	0	0	20 000	16 000	20 000	16 000	0	16 000	0	0	4 000	0	0	0	4 000
2003	8 ACP COM 18	ECO CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	8 ACP COM 18	ECO: DP2 (01.07.05-30.06.06)	0	0	300 000	180 000	300 000	180 000	180 000	0	0	0	120 000	0	0	0	120 000
2003	8 ACP COM 18	ECO AUDIT DES DPS	0	0	20 000	20 000	20 000	20 000	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0
																0	0

EDF FORECATS 2005-2006 : NEW GLOBAL Commitments (including individual commitments & Payments).

(amounts in €)

DECISION DATE	PROJECT TITLE (GLOBAL COMMITMENT)	AMOUNT	RISK	FORECASTS 2005									FORECASTS 2006					
				1st SEMESTER		2nd SEMESTER		TOTAL 2005		ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS			1st SEMESTER		2nd SEMESTER		TOTAL 2006	
				INDIVID. COMMIT. A	PAYMENTS B	INDIVID. COMMIT. A'	PAYMENTS B'	TOTAL INDIV. COMMIT. A + A'	TOTAL PAYMENTS B + B'	Low L	Medium M L+M+H =B+B'	High H	INDIVID. COMMIT. C	PAYMENTS D	INDIVID. COMMIT. C'	PAYMENTS D'	TOTAL INDIV. COMMIT. C + C'	TOTAL PAYMENTS D + D'
TOTALS on NEW GLOBAL Commitments.		32 850 000		0	0	6 420 000	2 960 000	6 420 000	2 960 000	0	680 000	2 280 000	3 640 000	2 133 000	3 140 000	2 417 000	6 780 000	4 550 000
09-2005	ECO 9 ACP COM?PROJET APPUI A L'EDUCATION NATIONALE	16 000 000	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ECO Contrat d'assistance technique pour la gestion du projet et l'appui institutionnel			0	0	1 500 000	300 000	1 500 000	300 000	0	300 000	0	0	300 000	0	300 000	0	600 000
	ECO DP de démarrage			0	0	320 000	320 000	320 000	320 000	0	320 000	0	0	0	0	0	0	0
	ECO Contrat de services pour étude préalable pour les travaux			0	0	100 000	60 000	100 000	60 000	0	60 000	0	0	40 000	0	0	0	40 000
	ECOPremier DP de croisière			0	0	0	0	0	0	0	0	0	770 000	385 000	0	385 000	770 000	770 000
	ECO Appel d'offres travaux			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400 000	140 000	1 400 000	140 000
	ECO Convention UNICEF			0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200 000	240 000	0	150 000	1 200 000	390 000
	ECO AUDIT			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	20 000	20 000	20 000
09-2005	INF 9ACP COM?:CONTENTIEUX COLAS	2 000 000	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	INF:COLAS			0	0	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	0	0	0	0	0	0
1st Sem 2006	ECO 9ACP COM?: PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE Y INCLUS LES DECHETS SOLIDES ET DES MICROREALISATIONS	10 250 000	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ECO: CONTRAT ASSISTANCE TECHNIQUE			0	0	0	0	0	0	0	0	0	700 000	140 000	0	140 000	700 000	280 000
	ECO : DP DE DEMARRAGE			0	0	0	0	0	0	0	0	0	740 000	340 000	0	200 000	740 000	540 000
	ECO: DP 1			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	300 000	1 000 000	300 000
	ECO: AUDIT			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	20 000	20 000	20 000
	ECO: FRAMEWORK CONTRACTS AMS 451- APPUI OSC (org société civil)			0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	120 000	0	0	200 000	120 000
1st Sem 2006	ECO 9ACP COM? CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED (NEW)	1 600 000	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ECO: Technical Assistance & DP Start up			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700 000	200 000	700 000	200 000
09-2005	INF 9ACP COM ? : PROGRAMME DE REHABILITATION INFRASTRUCTURE (Env B)	3 000 000	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	INF : CONTRAT TRAVAUX			0	0	2 300 000	230 000	2 300 000	230 000	0	0	230 000	0	500 000	0	500 000	0	1 000 000
	INF Supervision			0	0	200 000	50 000	200 000	50 000	0	0	50 000	0	50 000	0	50 000	0	100 000
	INF Evaluation			0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	18 000	0	12 000	30 000	30 000



COMOROS

EDF FORECASTS 2005 - 2006

== SUMMARY SHEET ==

(amounts in €)

PAYMENTS	FORECASTS 2005			ESTIMATION of RISK FACTOR			TARGET 2005	FORECASTS 2006		
	1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2005	Low L	Medium M	High H		1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2006
PAYMENTS on ONGOING INDIVIDUAL commitments.	843 098	185 000	1 028 098	528 024	380 074	120 000	718 061	430 538	49 000	479 538
PAYMENTS on NEW INDIVIDUAL commitments	340 000	331 000	671 000	180 000	491 000	0	425 500	387 000	0	387 000
PAYMENTS on NEW GLOBAL commitments	0	2 960 000	2 960 000	0	680 000	2 280 000	340 000	2 133 000	2 417 000	4 550 000
TOTAL PAYMENTS	1 183 098	3 476 000	4 659 098	708 024	1 551 074	2 400 000	1 483 561	2 950 538	2 466 000	5 416 538
%	25%	75%		15%	33%	52%		54%	46%	

INDIVIDUAL COMMITMENTS	FORECASTS 2005			ESTIMATION of RISK FACTOR			TARGET 2005	FORECASTS 2006		
	1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2005	Low L	Medium M	High H		1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2006
NEW INDIV. commit. on ONGOING GLOBAL commitments.	693 000	365 000	1 058 000	comparable to risk profile of payments (%)				0	0	0
NEW INDIV. commit. on NEW GLOBAL commitments	0	6 420 000	6 420 000					3 640 000	3 140 000	6 780 000
TOTAL INDIVIDUAL COMMITMENTS	693 000	6 785 000	7 478 000	1 136 401	2 489 523	3 852 076	2 381 162	3 640 000	3 140 000	6 780 000
%	9%	91%		15%	33%	52%		54%	46%	

GLOBAL COMMITMENTS	FORECASTS 2005			ESTIMATION of RISK FACTOR			TARGET 2005	FORECASTS 2006		
	1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2005	Low L	Medium M	High H		1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2006
TOTAL NEW GLOBAL COMMITMENTS	0	21 000 000	21 000 000	0	19 000 000	2 000 000	9 500 000	11 850 000	0	11 850 000
%	0%	100%		0%	90%	10%		100%	0%	

REDUCTION OF OLD RAL (projects decided before 2000)	FORECASTS 2005				
	TOTAL 2005	ESTIMATION of RISK FACTOR			TARGET 2005
Low L		Medium M	High H		
DECOMMITMENTS on ONGOING GLOBAL Commitments.	571 839	482 138	89 701	0	526 989
DECOMMITMENTS on ONGOING INDIV. Commitments.	240 618	240 618	0	0	240 618
PAYMENTS	17 024	17 024	0	0	17 024
TOTAL REDUCTIONS	829 481	739 780	89 701	0	784 631
%		89%	11%	0%	

RAL	SITUATION on 01/01/2005		SITUATION on 31/12/2005	
	ALL PROJECTS	PROJETS decided before YEAR 2000	ALL PROJECTS	PROJETS decided before YEAR 2000
Σ Ongoing GLOBAL COMMITMENTS	18 787 289	6 700 000	26 812 277	6 128 161
R A C	3 439 705	571 839	4 891 637	44 850
R A P	3 429 164	1 109 593	8 808 043	851 951
R A L	6 868 869	1 681 432	13 699 680	896 801,4
% RAL / Σ GLOBAL COMMIT.	37%	25%	51%	15%
Nbr of years to absorbe RAL	5		9	

Number of EXTENSION REQUESTS on GLOBAL Commitments - 2005	0
--	----------

N° CAT	CATEGORIES "OLD RAP"	AMOUNT	%	Nbr of Contracts	%
0	File not found / missing.	0	0%	0	0%
1	Ongoing valid legal commitment.	0	0%	0	0%
2	Final report awaited, incomplete or being examined.	0	0%	0	0%
3	Financial report awaited, incomplete or being examined (e.g. advance payment not yet justified).	0	0%	0	0%
4	Audit to be carried out at commission's request.	0	0%	0	0%
5	Audit completed, results being examined.	0	0%	0	0%
6	Legal dispute ongoing.	0	0%	0	0%
7	(Final payment and/or de-commitment (shortly to be) initiated in OLAS or to be requested.	267 248	24%	4	80%
8	Other.	842 345	76%	1	20%
	Not indicated	0	0%	0	0%

ANNEXE 3

Tableau des différents bailleurs intervenant dans le secteur de l'Education

(montants KMF arrondis à la centaine de millier ; montants EUR arrondis à la centaine)

UNICEF

Type d'activité	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Total
Education de base	162 500 000 KMF 330 300 EUR	97 500 000 KMF 198 200 EUR	88 500 000 KMF 179 900 EUR	43 000 000 KMF 87 400 EUR	56 600 000 KMF 115 000 EUR	448 100 000 KMF 910 800 EUR
Appui au programme	10 916 000 KMF 22 200 EUR	20 000 000 KMF 40 700 EUR				30 916 000 KMF 62 900 EUR
Promotion de la scolarisation des filles				107 764 500 KMF 219 000 EUR	52 233 600 KMF 106 200 EUR	159 998 100 KMF 325 200 EUR
Developpement de la petite enfance				145 438 800 KMF 295 600 EUR		145 438 800 KMF 295 600 EUR
Total	173 416 000 KMF 352 500 EUR	117 500 000 KMF 238 900 EUR	88 500 000 KMF 179 900 EUR	296 203 300 KMF 602 000 EUR	108 833 600 KMF 221 200 EUR	784 452 900 KMF 1 594 500 EUR

PPMR - Programme Pluriannuel de Micro Réalisations (Union Européenne)

Type d'activité	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Total
Construction / réhabilitation & mobilier			74 100 000 KMF 150 600 EUR	92 200 000 KMF 187 400 EUR	104 800 000 KMF 213 000 EUR	271 100 000 KMF 551 000 EUR

FADC (Banque Mondiale)

Type d'activité	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Total
Construction / réhabilitation & mobilier			1 324 600 000 KMF 2 692 500 EUR			1 324 600 000 KMF 2 692 500 EUR

EDUCATION III (Banque Mondiale)

Type d'activité	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Total
Construction / réhabilitation & mobilier			993 800 000 KMF 2 020 100 EUR			993 800 000 KMF 2 020 100 EUR
Matériel et véhicules			346 700 000 KMF 704 700 EUR			346 700 000 KMF 704 700 EUR
Achat, product° et diffusion de manuels & matériels pédagogiques			375 000 000 KMF 762 300 EUR			375 000 000 KMF 762 300 EUR
Formation et audit			313 600 000 KMF 637 400 EUR			313 600 000 KMF 637 400 EUR
Crédit de formation			181 300 000 KMF 368 500 EUR			181 300 000 KMF 368 500 EUR
Frais de fonctionnement			337 000 000 KMF 685 100 EUR			337 000 000 KMF 685 100 EUR
Rembt de l'avance pour la préparation du projet			182 700 000 KMF 371 300 EUR			182 700 000 KMF 371 300 EUR
Total			2 730 100 000 KMF 5 549 400 EUR			2 730 100 000 KMF 5 549 400 EUR

PDLC (Coopération Française)

Type d'activité	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Total
Appui Conseils d'Ecole ; Hygiène & propreté			40 400 000 KMF 82 100 EUR			40 400 000 KMF 82 100 EUR
Centres d'activités pour jeunes défavorisés			46 500 000 KMF 94 500 EUR			46 500 000 KMF 94 500 EUR
Formation femmes & alphabétisation			13 500 000 KMF 27 400 EUR			13 500 000 KMF 27 400 EUR
Total			100 400 000 KMF 204 000 EUR			100 400 000 KMF 204 000 EUR

(Coopération Française)

ANNEXE 3

Type d'activité	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Total
Formations			425 500 000 KMF 864 800 EUR			425 500 000 KMF 864 800 EUR
Appui à l'enseignement sup. (CNDRS, Santé)			411 800 000 KMF 837 000 EUR			411 800 000 KMF 837 000 EUR
Total			837 300 000 KMF 1 701 800 EUR			837 300 000 KMF 1 701 800 EUR

(Alliance Française)

Type d'activité	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Total
Diffusion/enseignement de la langue française			93 500 000 KMF 190 000 EUR			93 500 000 KMF 190 000 EUR

RECAPITULATIF DES DIFFERENTS BAILLEURS / secteur de l'Education

Bailleur	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004
UNICEF			784 452 900 KMF 1 594 500 EUR		
PPMR			271 100 000 KMF 551 000 EUR		
FADC			1 324 600 000 KMF 2 692 500 EUR		
EDUCATION III			2 730 100 000 KMF 5 549 400 EUR		
PDLC			100 400 000 KMF 204 000 EUR		
Coop. FR			837 300 000 KMF 1 701 800 EUR		
Alliance FR			93 500 000 KMF 190 000 EUR		
Total			6 141 452 900 KMF 12 483 200 EUR		

**DELEGATION to the REPUBLIC OF
MAURITIUS**

- EDF FINANCIALS :**
- ALL COUNTRIES / REGIONS**

31/12/2004

COUNTRY: COMOROS EDF 6						
SITUATION : 31/12/2004						
Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
100% clôturés (100% closed)		20.607.179	20.607.179	100%	20.607.179	100%
	pm			-		-
				-		-

COUNTRY: COMOROS EDF 6					
SITUATION : 31/12/2004					
			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
[A]	TOTAL N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)	[A]			20.901.689
	Indicative Programme				20.500.000
	Transfers EDF 5				401.689
[B]	GFC : Global Financial Commitments	[B]	98,59%		20.607.179
[C]	IFC : Individual Financial Commitments	[C]	98,59%	100,00%	20.607.179
[D]	PAYMENTS	[D]	98,59%	100,00%	20.607.179
[E]	Uncommitted balance	[A] - [B]	1,41%		294.510

COUNTRY: COMOROS EDF 7**SITUATION : 31/12/2004**

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	------------------------	-----------------------	------------------------

22.244.362,90	21.672.389,84	97,43%	21.405.141,69	96,23%
----------------------	----------------------	---------------	----------------------	---------------

7ACP COM 3	Etudes maïs et plantes vivrières	47.316,84	47.316,84	100%	47.316,84	100%
7ACP COM 6	Programme pluriannuel de microréalisations	2.512.322,54	2.512.322,54	100%	2.512.322,54	100%
7ACP COM 7	Remise en état route nationale Mutsamudusima - pomoni	339.567,30	339.567,30	100%	339.567,30	100%
7ACP COM 8	Accès maritime Mohéli	3.201.639,52	3.201.639,52	100%	3.201.639,52	100%
7ACP COM 11	Promotion et développement des petites entreprises	1.300.000,00	817.862,08	63%	817.862,08	63%
7ACP COM 12	Perfectionnement professionnel fonction publique	84.310,25	84.310,25	100%	84.310,25	100%
7ACP COM 14	Manifestation commerciale 1992	8.458,87	8.458,87	100%	8.458,87	100%
7ACP COM 17	Développement rural intégré ile Anjouan	177.136,87	177.136,87	100%	177.136,87	100%
7ACP COM 20	Appui aux filières de rentes	1.573.206,76	1.573.206,76	100%	1.573.206,76	100%

COUNTRY: COMOROS EDF 7**SITUATION : 31/12/2004**

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	------------------------	-----------------------	------------------------

22.244.362,90**21.672.389,84****97,43%****21.405.141,69****96,23%**

7ACP COM 21	Developpement des cultures vivrières et appui semencier	5.400.000,00	5.310.299,08	98%	5.043.050,93	93%
7ACP COM 22	Développement pêche artisanale (aug. Plafond 6 COM 16)	174.125,76	174.125,76	100%	174.125,76	100%
7ACP COM 25	Appui mise en place Centre National Artisant	278.607,38	278.607,38	100%	278.607,38	100%
7ACP COM 26	Etude d'identification sur la promotion du secteur privé	51.466,97	51.466,97	100%	51.466,97	100%
7ACP COM 27	Route Mutsamudu/Sima/Pomoni	5.119.824,53	5.119.824,53	100%	5.119.824,53	100%
7ACP COM 28	Rehabilitation route musipo	242.729,00	242.729,00	100%	242.729,00	100%
7ACP COM 29	AT Evaluation des offres projet route Musipo	5.676,00	5.676,00	100%	5.676,00	100%
7ACP COM 30	AT Organisation des élections présidentielles	64.294,29	64.294,29	100%	64.294,29	100%
7ACP COM 32	Pre-étude Evacuation et traitement des déchets	6.928,49	6.928,49	100%	6.928,49	100%

COUNTRY: COMOROS EDF 7**SITUATION : 31/12/2004**

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	------------------------	-----------------------	------------------------

22.244.362,90	21.672.389,84	97,43%	21.405.141,69	96,23%
----------------------	----------------------	---------------	----------------------	---------------

7ACP COM 33	Développement de la pêche artisanale	36.202,99	36.202,99	100%	36.202,99	100%
7ACP COM 35	Référendum sur la modification de la constitution-élections légis.	90.883,07	90.883,07	100%	90.883,07	100%
7ACP COM 37	Unité Technique de Gestion auprès de l'Ordonnateur Nat. FED	1.188.998,71	1.188.998,71	100%	1.188.998,71	100%
7ACP COM 38	Etude projet aménagement port de Moroni	88.110,11	88.110,11	100%	88.110,11	100%
7ACP COM 39	Appui réconciliation nationale et dialogue	46.103,61	46.103,61	100%	46.103,61	100%
7ACP COM 40	AT auprès de l'Ordonnateur National	47.336,16	47.336,16	100%	47.336,16	100%
7ACP COM 41	Travaux de préparation du Comité national préparatoire	18.048,49	18.048,49	100%	18.048,49	100%
7ACP COM 43	Mission d'appui au processus constitutionnel	21.382,00	21.382,00	100%	21.382,00	100%
7ACP COM 44	Evaluation projet accès maritime Mohéli	41.505,32	41.505,32	100%	41.505,32	100%

COUNTRY: COMOROS EDF 7						
SITUATION : 31/12/2004						
Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
		22.244.362,90	21.672.389,84	97,43%	21.405.141,69	96,23%
7ACP COM 45	Appui télévision nationale (+ 8 COM 14)	27.435,00	27.300,78	100%	27.300,78	100%

COUNTRY: COMOROS EDF 7						
SITUATION : 31/12/2004						
Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]

22.244.362,90	21.672.389,84	97,43%	21.405.141,69	96,23%
----------------------	----------------------	---------------	----------------------	---------------

COUNTRY: COMOROS EDF 7			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
SITUATION : 31/12/2004					
[A]	TOTAL N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)	[A]			24.102.450
	Indicative Programme				23.500.000
	Transfers and top-ups				602.450
[B]	GFC : Global Financial Commitments	[B]	92,29%		22.244.363
[C]	IFC : Individual Financial Commitments	[C]	89,92%	97,43%	21.672.390
[D]	PAYMENTS	[D]	88,81%	96,23%	21.405.142
[E]	Uncommitted balance	[A] - [B]	7,71%		1.858.087

COUNTRY: COMOROS EDF 8**SITUATION : 31/12/2004**

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	------------------------	-----------------------	------------------------

12.237.680,01	9.409.078,92	76,89%	7.683.284,84	62,78%
----------------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------

8ACP COM 4	Accès maritime Mohéli	1.840.553,69	1.840.553,69	100%	1.840.553,69	100%
8ACP COM 8	Appui au processus électoral aux Comores	1.990.000,00	1.982.742,62	100%	1.624.004,80	82%
8ACP COM 9	Programme pluriannuel de micro-réalisations	4.500.000,00	3.212.901,91	71%	2.445.820,65	54%
8ACP COM 11	Etude sur l'exploitation des matériaux de substitution	100.000,00	67.442,90	67%	67.442,90	67%
8ACP COM 12	Gestion des déchets solides	1.830.000,00	987.694,00	54%	665.016,70	36%
8ACP COM 13	Audit - Projet appui PME	25.162,00	25.161,70	100%	251.621,70	1000%
8ACP COM 14	Appui à la télévision nationale (+ 7 COM 45)	52.489,00	52.207,78	99%	52.207,78	99%

COUNTRY: COMOROS EDF 8**SITUATION : 31/12/2004**

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	------------------------	-----------------------	------------------------

12.237.680,01	9.409.078,92	76,89%	7.683.284,84	62,78%
----------------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------

8ACP COM 15	Mission expert dialogue politique	13.990,00	-	0%	-	0%
8ACP COM 16	AT suivi contentieux Colas (Route Mutsamudu)	50.000,00	29.788,00	60%	23.830,40	48%
8ACP COM 17	Accomp. Part. non étatiques dans renforcement capacité acteurs société civile	72.090,68	72.090,68	100%	72.090,68	100%
8ACP COM 18	Cellule d'appui à l'ON (CA/ON)	1.684.449,00	1.059.550,00	63%	561.749,90	33%
8ACP COM 19	Recensement général de la population et de l'habitat	78.945,64	78.945,64	100%	78.945,64	100%

COUNTRY: COMOROS EDF 8						
SITUATION : 31/12/2004						
Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]

12.237.680,01	9.409.078,92	76,89%	7.683.284,84	62,78%
---------------	--------------	--------	--------------	--------

COUNTRY: COMOROS EDF 8					
SITUATION : 31/12/2004					
			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
[A]	TOTAL N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)	[A]			19.250.000
	Indicative Programme				19.250.000
	Transfers and top-ups				-
[B]	GFC : Global Financial Commitments	[B]	63,57%		12.237.680
[C]	IFC : Individual Financial Commitments	[C]	48,88%	76,89%	9.409.079
[D]	PAYMENTS	[D]	39,91%	62,78%	7.683.285
[E]	Uncommitted balance	[A] - [B]	36,43%		7.012.320

COUNTRY: COMOROS EDF 9						
SITUATION : 31/12/2004						
Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]

1.800.000,00	1.740.375,00	96,69%	1.392.300,00	77,35%
---------------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------

9 ACP COM 3	Appui à la mise en œuvre de l'accord sur les dispositions transitoires aux Comores	1.800.000	1.740.375	97%	1.392.300	77%
				-		-
				-		-
				-		-
				-		-

COUNTRY: COMOROS EDF 9					
SITUATION : 31/12/2004					
			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
[A]	TOTAL N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)	[A]			20.000.000
	Indicative Programme				20.000.000
	Transfers and top-ups				-
[B]	GFC : Global Financial Commitments	[B]	9,00%		1.800.000
[C]	IFC : Individual Financial Commitments	[C]	8,70%	96,69%	1.740.375
[D]	PAYMENTS	[D]	6,96%	77,35%	1.392.300
[E]	Uncommitted balance	[A] - [B]	91,00%		18.200.000

Union des Comores : Résumé du Profil Environnemental

1. Introduction

L'Union des Comores est composée de trois îles volcaniques (Anjouan, la Grande Comore et Mohéli) d'une superficie totale de 2.236 km² pour 560 442 habitants. Les îles ont un relief marqué où culmine le volcan actif Karthala (2.361 m) près de la capitale Moroni.

Les écosystèmes terrestres, côtiers et marins des Comores sont caractérisés par une diversité des habitats, une grande richesse spécifique et un taux d'endémisme élevé avec des éléments d'importance mondiale. Sur la côte sud de l'île de Mohéli, le parc national marin des îlots de Nioumachoua, est d'un intérêt régional majeur, abritant notamment de nombreux mammifères marins et tortues marines.

Aux Comores, le plateau continental est quasi absent (environ 900 km²) mais la zone exclusive économique (ZEE) est importante (450.000 km²) et relativement riche en espèces de poissons pélagiques qui restent localement très faiblement valorisée et l'exploitation de ces ressources par les flottes étrangères reste non surveillée.

Le Climat tropical humide de type mousson, apporte chaque année des pluies torrentielles voire des cyclones, qui, combinées aux reliefs et à la déforestation, provoquent une érosion importante et très souvent des glissements de terrain.

2. Historique/Panorama/Etat des Lieux

La pression démographique est très importante ; la densité de population étant très forte à Anjouan (560 hab/km²), moyenne à la Grande Comore (290 hab/km²) et plus faible à Mohéli (115 hab/km²), en particulier sur les zones côtières. L'urbanisation y est anarchique en l'absence de plan d'aménagement du territoire et de schéma d'aménagement urbain actualisé. Les besoins d'une population très jeune et de plus en plus nombreuses à la recherche d'emplois sont incompatibles avec une économie essentiellement rurale et en crise (chute des recettes des filières ylang ylang et girofle et dans une moindre mesure la stagnation de la production de vanille, effondrement de la production de noix de coco) et un PIB annuel par habitant très faible (de l'ordre de 520 USD) qui classe les Comores parmi les Pays les Moins Avancés (PMA).

L'environnement aux Comores est menacé par des actions anthropiques telles que la déforestation, l'extraction de sable et de coraux, la sur-pêche par des moyens illégaux, la pollution par les eaux usées et les déchets solides, l'urbanisation anarchique

Cette situation menace la sécurité alimentaire du pays et l'équilibre écologique des écosystèmes.

3. Etat de l'environnement aux Comores

Les îles Comoriennes étaient jadis couvertes de forêts naturelles dont les bois précieux ont été exploités et exportés dès le XVIII^{ème} siècle.

Dès le début du XX^{ème} siècle, la forêt a été remplacée sur tout le pourtour des deux plus grandes îles et jusqu'à une altitude de 400 à 500 mètres par des cultures de rente et surtout par la cocoteraie, devenue dominante sur tout le littoral. Aujourd'hui, des problèmes tels que la maladie des cocotiers, plusieurs millions d'arbres malades et érosion potentielle nécessitent une intervention urgente.

A Anjouan, la très forte densité de population a forcé la création de nouvelles terres de culture gagnées sur la forêt. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les sols y sont très sensibles à l'érosion accélérée par les pluies cycloniques, provoquant un appauvrissement et une émigration massive vers les autres îles de l'archipel, en particulier vers Mayotte.

Les formations de mangroves aux Comores (117 ha environ) présentent un bon état de conservation et ne semblent pas menacées par l'exploitation qui reste faible. Parmi les espèces menacées d'intérêt mondial, soulignons la chauve souris géante (Roussette de Livingstone).

Les Comores sont également connues pour abriter une importante population de Coelacanthes (poisson fossile apparu il y a 70 millions d'années) et 4 espèces de tortues marines.

La pêche illégale ou destructrice (dynamite, filets à mailles trop faibles,...) est toujours pratiquée, éliminant les alevins et la petite faune des récifs. Certains récifs ont blanchi à cause du réchauffement des eaux.

Il existe un important problème de disponibilité d'eau potable à la grande Comore (île la plus peuplée) du au sol volcanique très perméable, l'absence de véritable réseau hydrographique et très peu d'aquifères exploitables. Seuls les habitants de l'agglomération de Moroni, la capitale, et de 6 autres villages du Sud et de la côte OUEST de l'île, n'y sont pas dépendants d'un système de collecte et de stockage des eaux de pluie à partir des toitures et dans des citernes. A Anjouan et Mohéli, le réseau hydrographique permettrait d'approvisionner la population en eau potable si les investissements nécessaires pouvaient être réalisés.

Il y a aussi l'absence quasi-totale de gestion des déchets, qui pose un problème grave de dégradation de l'environnement ainsi que de santé publique (depuis quelques années, le pays est régulièrement affecté par des épidémies de choléra, alors que le paludisme y est endémique).

4. Politique environnementale, cadre législatif et institutionnel

La politique forestière est embryonnaire aux Comores. La stratégie nationale de l'environnement met l'accent sur la nécessité de protection des espaces forestiers relictuels et le reboisement des bassins versants mais avec grande difficulté.

Du point de vue juridique, le texte de loi le plus important est la Loi-cadre N°94-018 du 22 juin 1994 relative à l'environnement. Cette loi couvre entre autres les aspects de la pollution, des études d'impact de protection de l'environnement terrestre et marin ainsi que des aires protégées. Trois décrets d'application de cette loi ont été adoptés par le

gouvernement. Il s'agit du (i) décret portant sur la réglementation des études d'impacts, (ii) le décret relatif à la création du Parc Marin de Mohéli, et (iii) le décret relatif à la mise en place des espaces protégés aux Comores.

Pour résoudre les problèmes environnementaux graves qui l'affectent, le pays est handicapé par une pauvreté chronique, l'instabilité politique et des ressources budgétaires pratiquement inexistantes en dehors des concours des bailleurs de fonds internationaux. Cette situation est aggravée par un faible niveau de formation de la population qui s'accroît rapidement et un manque global d'infrastructures de base. En conséquence, les lois relatives à la protection de l'environnement, même lorsqu'elles existent, restent rarement respectées sur le terrain.

Les Comores, comme ses pays avoisinants de l'Océan Indien, a signé plusieurs conventions internationales sur l'environnement, notamment : Droit de la mer, CITES, couche d'ozone, changements climatiques, Zones humides (RAMSAR), diversité biologique, le plan d'action marin et côtier de la région de l'Afrique Orientale (Découlant de la Convention de Nairobi).

A cet effet, le gouvernement a inscrit le lac Boundouni à Mohéli, sur la liste (Ramsar) des zones humides d'importance internationale. Il a également fait la demande d'inscrire trois autres sites sur cette liste, à savoir : la forêt primaire du Kharthala, la forêt primaire du mont N'ringui et le Parc Marin de Mohéli.

5. Appuis des donateurs internationaux dans le secteur de l'environnement

Durant les dernières années, les deux principaux bailleurs de fonds dans le secteur de l'environnement aux Comores ont été la Banque Mondiale (à travers le GEF) et la CE.

Le GEF entreprend actuellement la création du parc national incluant la forêt du Karthala (PNUD/UICN).

La CE demeure le bailleur de fonds le plus important du pays dans le domaine de l'environnement, à travers le Fond Européen de Développement. Les projets qui ont un lien directe sur l'environnement sont notamment : (a) Etude de substitution à l'extraction du sable marin (étude inachevée, arrêtée en décembre 2003 pour des raisons administratives), (b) nombreuses initiatives, dont réalisation du guide des mammifères des Comores (MRAC), (PRE-COI). Malheureusement arrêt mi-2003 du projet FED de gestion des déchets solides, n'a pas permis de résoudre le problème de la collecte, du stockage et de l'élimination des déchets, encore trop souvent déposés le long du littoral ou jetés à la mer. L'appui à ce type d'actions est dorénavant envisagé à travers le nouveau programme 9^{ème} FED de coopération décentralisée, en cours d'instruction.

De plus, les Comores bénéficie d'autres projets régionaux, financés par la CE, tels que : (a) la sensibilisation des enfants de neuf à douze ans à l'environnement (projet pilote ARPEGE), (b) la lutte intégrée contre les maladies des plantes (PRPV), (c) le projet régional de contrôle et surveillance des pêches (SCS) sur lequel le système national de suivi satellite des navires de pêche doit être financé et installé d'ici 2005 et (d) Appui à la pêche artisanale (installation – souvent très efficace- de Dispositifs de Concentration de Poissons – DCP) à travers l'accord de pêche thonier CE/Comores.

PROFIL DES MIGRATIONS

La population comorienne s'élève à environ 560 500 habitants. Selon la Direction des statistiques démographiques du Commissariat Général au Plan, le taux net de migration aux Comores est de 0,6% en 2003 ; c'est un pays d'émigration.

Il y aurait approximativement, suivant les mêmes sources, 250 000 comoriens en France dont 50 000 à l'île de la Réunion et entre 150 000 à 200 000 en France métropolitaine. C'est donc la diaspora comorienne de France qui est la plus importante ; et elle est aussi une importante ressource de revenus pour le pays :

- En matière de transferts monétaires, par rapport au reste du monde (sur 51 pays), les Comores sont classées 2^{ème} derrière l'Erythrée (position des transferts de la diaspora).
- Selon la Banque des Comores, le volume des transferts monétaires serait de 15 milliards de francs par an. Mais si on tient compte de la partie (croissante) des transferts qui est échangée de façon informelle (et ressort sans transiter par une banque) et d'autres transferts qui se font par arrangement avec des commerçants (payés directement dans des comptes à l'étranger pour être déboursés en biens aux Comores), on peut alors estimer que le chiffre réel se situe dans une fourchette de 20 à 22 milliards de francs comoriens (sources : CGP).

Les comoriens de France sont surtout organisés en associations (une centaine d'associations) basée sur le village d'origine. Ce sont ces associations qui sont le plus souvent impliquées dans les projets de développement villageois (écoles, postes sanitaires, adduction d'eau, électrification, centres des jeunes, etc...). La contribution varie entre 20 et 90% selon sa taille, son niveau des revenus, d'organisation et de liens avec la communauté villageoise.

Une caractéristique importante de ces organisations (en France) est que des femmes y jouent un rôle prééminent alors qu'elles restent généralement derrière les coulisses de la vie publique aux Comores.

A noter aussi que même si les responsables de ces associations n'ont pas forcément des ambitions politiques, il existe une méfiance prononcée entre les politiciens comoriens et les dirigeants de la diaspora ; et les échanges à travers la presse peuvent être parfois virulents.

Mais il n'y a pas que la diaspora de France en dehors de l'Union des Comores ; il y a aussi des communautés comoriennes importantes à Madagascar et au Moyen-Orient, pour la plupart des étudiants, qui vont de plus en plus vers les pays d'Afrique francophone et arabes, à savoir : Bénin (200), Madagascar (900), Egypte (1 200) et Maroc (700).

Cependant la migration vers Mayotte reste un problème réel. Cette migration se fait souvent dans des situations extrêmement précaires causant la mort de plusieurs migrants par an, suite à des accidents en mer. Selon les autorités françaises, entre 50.000 et 70.000 de ces migrants vivent illégalement à Mayotte.